2,057/B/1

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30500667_0001

4-2855

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES,

PAR M. FABRE, Membre du Collège de Chirurgie, Professeur Royal des Ecoles, Commissaire pour les Extraits de l'Académie, &c.

Pour servir de Supplément à son TRAITÉ des mêmes Maladies.

AVEC UNE TABLE ANALYTIQUE.

Prix, 1 liv. 4 sols broché.

A PARIS,

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins.

M. DCC. LXXIX.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

1779

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

J'AI toujours eu ſoin de conſerver les notes des faits les plus remarquables que j'ai rencontrés dans ma pratique : c'eſt une partie de ces Obſervations que je donne au Public. J'ai choiſi celles qui préſentent des vues neuves, des procédés qu'on ne trouve point dans mon Traité des Maladies Vénériennes ; je les ai rédigées ſuivant le plan que j'ai ſuivi dans ce Traité. Elles forment pluſieurs Articles qui ont rapport à la gonorrhée des hommes, à la ſtrangurie vénérienne, à la gonorrhée des femmes, au diagnoſtic de la vérole dans les cas douteux, au traitement de la vérole, aux ſymptômes vénériens qui ſubſiſtent après le traitement le plus régulier, & enfin aux cas où la vérole réſiſte au mercure.

Si la vérité & la bonne-foi ſont le principal mérite de ces ſortes d'ouvrages hiſtoriques, le Public me rendra ſans doute juſtice à cet égard, car je ne m'épargne point lorſque je me ſuis trompé dans mon jugement, lorſque j'ai commis quelque faute dans le traitement de la maladie, ou que je n'ai pas obtenu tout le ſuccès dont je m'étois flatté.

TABLE DES ARTICLES ET OBSERVATIONS.

ARTICLE I. *De la Gonorrhée des Hommes*, page 1

OBSERVATION I. *Sur l'Abus qu'on fait des remèdes mercuriels dans les Gonorrhées récentes*, ibid.

OBSERV. II. *Sur un accès d'hémorroïdes, qui a supprimé l'écoulement d'une gonorrhée*, 6

OBSERV. III. *Sur les Causes qui rendent la gonorrhée opiniâtre*, 10

OBSERV. IV. *Sur une Gonorrhée bâtarde*, 12

OBSERV. V. *Sur une autre Gonorrhée bâtarde, compliquée d'un principe dartreux*, 15

ARTICLE II. *De la Strangurie Vénérienne*, 18

OBSERV. VI. *Sur une Strangurie causée par la constriction de l'urètre*, ibid.

OBSERV. VII. *Strangurie vénérienne, causée par le gonflement de la prostate*, 20

OBSERV. VIII. *Sur un cas pareil au précédent*, 21

OBSERV. IX. *Sur une Strangurie guérie par la résolution du gonflement de la prostate*, 22

OBSERV. X. *Sur un Abcès gangréneux au périnée, suite de la strangurie causée par le gonflement de la prostate*, 25

OBSERV. XI. *Sur un Abcès de la prostate, crevé en partie dans la vessie & en partie dans le rectum*, 27

OBSERV. XII. *Sur un Abcès de la prostate, qu'on a percé dans la vessie en sondant le malade*, 29

OBSERV. XIII. *Sur un Abcès à la proſtate, des ſuites duquel le malade mourut pour n'avoir pas voulu paſſer par les remèdes*, 31

ARTICLE III. *De la Gonorrhée des Femmes*, 34
OBSERV. XIV. *Sur les cauſes de la difficulté qu'on éprouve à guérir la gonorrhée des femmes*, ibid.
OBSERV. XV. *Sur une Cauſe particulière d'écoulement dans les femmes*, 37
OBSERV. XVI. *Sur le même ſujet*, 40
OBSERV. XVII. *Sur le même ſujet*, 41

ARTICLE IV. *Du Diagnoſtic de la vérole dans les cas douteux*, 44
OBSERV. XVIII. *Sur une Salivation cauſée par le virus fixé dans les glandes ſalivaires*, ibid.
OBSERV. XIX. *Sur un Teſticule atrophié par une cauſe vénérienne*, 46
OBSERV. XX. *Sur une Epilepſie de cauſe vénérienne*, 49
OBSERV. XXI. *Sur des Etourdiſſemens cauſés par le virus vénérien*, 50
OBSERV. XXII. *Sur une Syncope périodique, de cauſe vénérienne*, 51
OBSERV. XXIII. *Sur une Vérole qui avoit pour ſymptôme des hémorroïdes opiniâtres*, 53
OBSERV. XXIV. *Sur une Vérole dont les ſymptômes ne ſont point équivoques pour ceux qui connoiſſent la marche de la nature dans cette maladie*, 55
OBSERV. XXV. *Sur une Fièvre quarte qui dépendoit du virus vénérien*, 58

ARTICLE V. *Du Traitement de la Vérole*, 61
OBSERV. XXVI. *Sur le riſque que l'on court de manquer un malade, ſi on ſe preſſe trop de le*

paſſer par les remèdes lorſqu'il a des chancres & des bubons, ibid.
OBSERV. XXVII. *Sur un Ulcère vénérien ſurvenu à la gorge, par une métaſtaſe que le mercure produiſit pendant le traitement*, 64
OBSERV. XXVIII. *Sur une Douleur vive qui pénétroit à travers la poitrine de devant en arrière*, 66
OBSERV. XXIX. *Sur une Douleur ſemblable à la précédente*, 67
OBSERV. XXX. *Sur une Vérole ancienne qui avoit été traitée pluſieurs fois infructueuſement*, 73
ARTICLE VI. *Des Symptômes vénériens qui ſubſiſtent après le traitement le plus régulier*, 78
OBSERV. XXXI. *Sur des Poireaux vénériens qui ont réſiſté au traitement*, ibid.
OBTERV. XXXII. *Sur le même ſujet*, 80
OBSERV. XXXIII. *Sur le même ſujet*, 81

ARTICLE VII. *Les cas où la Vérole réſiſte au mercure*, 85
OBSERV. XXXIV. *Sur une Vérole compliquée d'un vice ſcorbutique*, ibid.
OBSERV. XXXV. *Sur une Vérole qui a réſiſté au mercure par la nature de ſes ſymptômes*, 89
OBSERV. XXXVI. *Sur le même ſujet*, 94
RÉCAPITULATION, 100

Fin de la Table des Articles & Obſervations.

NOUVELLES

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

ARTICLE PREMIER.

De la Gonorrhée des Hommes.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur l'Abus qu'on fait des remèdes mercuriels dans les Gonorrhées récentes.

Un homme vint me consulter sur son état & sur celui de sa femme. Il y avoit six mois qu'il avoit pris une gonorrhée ; le Chirurgien à qui il se confia, commença par le saigner & le purger, & lui donna ensuite un opiat, dans lequel il entroit une préparation mercurielle. Ayant vu

le peu de ſuccès de ce remède, par l'augmentation de l'écoulement & de la douleur, il eut recours au ſublimé corroſif, qui fit tomber la chaude-piſſe dans les bourſes, après avoir bien tourmenté le malade par des coliques & des maux d'eſtomac. A l'égard de la femme, à laquelle le mari avoit communiqué la même maladie, elle ſubit à peu près le même traitement; le ſublimé, dont elle uſa pendant quelque temps, ne lui cauſa pas beaucoup d'incommodités; mais ſon écoulement, après ſix mois, étoit extrêmement abondant, & d'un vert très-foncé.

J'ai répété pluſieurs fois, dans mon Traité des Maladies Vénériennes, que l'uſage du mercure en friction, ou pris intérieurement, ne convenoit point dans une gonorrhée récente, parce que, lorſque l'écoulement parcourt régulièrement & ſans interruption ſes différens périodes, il ſuffit ſeul pour préſerver de la vérole; car le virus fixé dans le canal de l'urètre, ou dans ſes environs, & auquel l'inflammation ſurvenue dans ces parties ſert de barrière qui l'empêche de pénétrer dans la maſſe du ſang, eſt complétement évacué par l'écoulement qui conſtitue la gonorrhée.

Cependant, ſi on conſulte les auteurs qui ont écrit ſur cette maladie, ſi on conſidère la pratique de ceux qui la traitent journellement, on en trouvera peu qui n'aient en vue de corriger ou de détruire le virus qui l'a produite, en donnant des frictions, ou quelque préparation mercurielle priſe par la bouche. Un auteur qui a publié, il y a quelques années, un ouvrage ſur les maladies vénériennes, dit que le même jour qu'il voit, pour la première fois, un malade

qui vient de prendre la chaude-piſſe, il commence par lui faire avaler deux cuillerées de ſolution de ſublimé corroſif, à raiſon de huit grains par pinte, & qu'il en continue l'uſage dans tout le traitement de la maladie.

J'oſe dire qu'on ne ſauroit employer une méthode plus infidèle & plus dangereuſe. Depuis plus de trente ans que je m'applique au traitement de ces maladies, j'ai vu preſque tous les accidens ſurvenus aux gonorrhées récentes, dépendre d'une pareille cauſe; & l'on n'en ſera point ſurpris, ſi l'on conſidère l'action des remèdes trop actifs & irritans employés dans cette circonſtance : car, ſuivant les lois les plus évidentes de l'économie animale, on doit concevoir que l'impreſſion plus ou moins vive que ces remèdes font ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, ou ſur quelqu'autre partie, eſt capable de ſupprimer l'écoulement par une ſorte de dérivation qui déplace le virus, & l'attire ſur quelqu'autre partie; or cette ſuppreſſion n'eſt ſouvent caractériſée que par la ſimple diſparition de l'écoulement, & c'eſt alors qu'elle en impoſe au malade, & à celui qui le traite pour une véritable guériſon, tandis qu'elle devient, dès ce moment, le germe de la vérole qui éclorra plus ou moins long-temps après.

Si j'inſiſte ici ſur ce point de pratique, c'eſt parce que je vois que ce que j'en ai dit dans mon Traité, n'a pas encore été capable de réformer, à cet égard, la méthode vulgaire. Et quel autre intérêt aurois-je de la proſcrire, cette méthode, ſi j'avois reconnu qu'elle fût avantageuſe ? Serois-je moins capable qu'un autre de l'employer avec tous les ménagemens qu'elle

pourroit exiger? Mais j'en connois trop l'infidélité, pour y expoſer les malades qui ſe confient à mon expérience ; on en verra une infinité d'exemples dans la ſuite de ces Obſervations.

Dans le traitement de la gonorrhée, je me borne donc au régime, aux bains, aux tiſanes rafraîchiſſantes, & je recommande le repos & la tranquillité ; je ne mets pas plus d'importance à ce traitement : voilà tous les ſecrets de l'art dans cette maladie. Il eſt vrai qu'il y a des cauſes particulières, dont je parlerai dans un moment, qui rendent la maladie rebelle ; mais dans les cas ordinaires, elle ne devient opiniâtre que lorſque les malades s'écartent des règles du régime qu'ils doivent ſuivre. J'ai traité, par exemple, une gonorrhée à un homme qui aimoit beaucoup les plaiſirs & la table : dans le commencement, il fut exact à ſuivre ce que je lui preſcrivis ; mais quand les douleurs eurent ceſſé, & que l'écoulement fut prêt à ſe terminer, il ſe relâcha ſur le régime & ſur la continence, ce qui renouvela les douleurs & augmenta l'écoulement ; alors, la réforme qu'il mit dans ſa manière de vivre, ramena les choſes au même point où elles étoient auparavant : mais enſuite la même irrégularité dans le régime éloigna encore le terme de la guériſon ; & c'eſt avec cette alternative de bonne & de mauvaiſe conduite, que la maladie dura ſix mois ; mais comme je ne m'écartai point de mes principes, il ne ſurvint aucun accident.

La Société royale de Médecine vient de propoſer pour ſujet d'un prix, *de faire connoître le moyen le plus prompt, le moins diſpendieux, & en même temps le plus sûr pour guérir la gonor-*

rhée virulente, & pour prévenir les accidens qui en ſont ordinairement les ſuites. Ce prix, de trois cents livres, eſt dû à la bienfaiſance de M. le marquis de Crenolle, brigadier des armées du Roi. Il étoit clair que le motif de ce militaire généreux, étoit la connoiſſance qu'il a des déſordres que la gonorrhée cauſe parmi les ſoldats qu'on ne traite qu'avec les remèdes mercuriels. Je n'ignore point qu'il ſeroit avantageux, pour le ſervice du Roi, de trouver un moyen propre à guérir la gonorrhée des ſoldats, ſans les ſouſtraire à leurs fonctions & à leur genre de vie ordinaire; mais cette maladie eſt d'une nature qui ne permet point d'y compter. Je me ſouviens que du temps que j'étois chez feu M. Petit, un Chirurgien de réputation faiſoit diſparoître une chaude-piſſe très-promptement. Après avoir ſaigné le malade, & lui avoir donné quelques boiſſons rafraîchiſſantes, il faiſoit des injections, dans le canal de l'urètre, avec une liqueur dont il faiſoit un myſtère, & qui arrêtoit l'écoulement dans l'eſpace de dix ou douze jours; mais il donnoit néceſſairement la vérole, car M. Petit a traité, dans ce temps-là, une infinité de malades qui ne la tenoient que de cette méthode. Que ceux donc qui aſpireront au prix propoſé, ne s'abuſent point en cherchant un ſpécifique contre la gonorrhée récente, dans les frictions, dans les préparations mercurielles, dans les purgatifs, dans les ſudorifiques, &c. Je ſuis intimement convaincu par l'expérience, que cette maladie doit être abandonnée à la nature, qui n'a beſoin de l'art, dans cette circonſtance, que pour écarter tout ce qui pourroit la déranger dans ſa marche.

OBSERVATION II.

Sur un accès d'hémorroïdes, qui a ſupprimé l'écoulement d'une gonorrhée.

UN homme âgé d'environ trente-cinq ans, étoit ſujet aux hémorroïdes depuis quelque temps; il en étoit attaqué périodiquement à peu près tous les ſix mois: elles le faiſoient un peu ſouffrir, & elles ſe diſſipoient enſuite après avoir coulé modérément pendant quelques jours. Il y a environ un an que cet homme prit une gonorrhée; je le traitai ſuivant ma méthode, & au terme où les douleurs étoient calmées, & que l'écoulement étoit diminué, il lui ſurvint une attaque d'hémorroïdes aſſez violente. Il ne voulut point être ſaigné, diſant qu'il s'en étoit toujours paſſé dans ſes attaques précédentes. Il fut ſurpris de trouver celle-ci plus longue & plus douloureuſe que les autres, malgré les bains, les boiſſons rafraîchiſſantes dont il avoit uſé pour ſa gonorrhée, & le régime régulier qu'il avoit obſervé: je trouvai moi-même le fait un peu ſingulier.

Cependant les douleurs devinrent plus fortes; il ne paroiſſoit au bord de l'anus qu'un tubercule hémorroïdal de la groſſeur d'une aveline, lequel n'étoit pas même le point le plus ſenſible de la partie. Le malade ne voulut point me permettre de pouſſer mes recherches plus loin, en introduiſant le doigt dans le fondement. La fièvre & l'inſomnie ſe mêlèrent de la partie; il fut ſaigné alors, il prenoit deux bains par jour, il faiſoit

uſage de petit-lait, de demi-lavemens émolliens, & obſervoit une diète ſévère ; mais les douleurs étoient toujours les mêmes ; elles ne ſe calmoient pour quelques momens, que par le moyen d'un narcotique qu'il prenoit le ſoir.

La forte répugnance que le malade avoit pour les ſaignées, fit qu'elles ne furent pas multipliées comme il convenoit. Juſqu'à ce moment, qui étoit à peu près vers le quinzième jour de ſes ſouffrances, j'avois oublié la gonorrhée ; je m'aviſai alors d'examiner la partie, pour voir l'état de l'écoulement, mais le malade me dit qu'il avoit diſparu le lendemain ou le ſurlendemain que ſes hémorroïdes s'étoient déclarées : je fus frappé de cette circonſtance ; je ſoupçonnai d'abord que la douleur des hémorroïdes avoit ſupprimé l'écoulement ; &, ayant enſuite réfléchi ſur la longueur de l'attaque hémorroïdale, & ſur la violence de la douleur, malgré l'uſage de tant de remèdes propres à la calmer, je me fixai à cette opinion ; en conſéquence je déterminai le malade à recevoir des frictions. Comme il étoit ſuffiſamment préparé, j'y procédai le lendemain. Après la troiſième, les douleurs commencèrent à ſe calmer, l'écoulement de la gonorrhée reparut, & avant la fin du traitement il n'étoit plus queſtion d'hémorroïdes ; mais la maladie ne fut point terminée par-là.

Plus de trois ſemaines après, le malade vaquant à ſes affaires, & ayant repris de l'embonpoint, il reſſentit des douleurs très-vives toutes les fois qu'il avoit été à la ſelle : ces douleurs ne ſe faiſoient pas ſentir pendant que les excrémens ſortoient ; mais un quart-d'heure ou une demi-heure après, le malade ſouffroit cruelle-

ment dans le rectum pendant deux ou trois heures, & enſuite la douleur ſe diſſipoit inſenſiblement.

L'extrême ſenſibilité de ce malade & ſa puſillanimité, m'avoient toujours empêché d'examiner à fond l'état des parties ſouffrantes. On voyoit au bord de l'anus, extérieurement, un tubercule qui n'étoit point hémorroïdal; ce tubercule devenoit, pendant les plus fortes douleurs, gros comme une noiſette, rouge & très-ſenſible; lorſqu'il étoit dans cet état, en preſſant légèrement un de ſes côtés, on faiſoit ſortir, par un petit trou qui étoit à ſon centre, une ſanie roussâtre & puante; & après cette évacuation & la ceſſation des douleurs, le tubercule ſe trouvoit réduit à la groſſeur d'un petit pois, ſans ſenſibilité.

Le malade ne voulut point me permettre d'introduire dans le trou du tubercule un ſtylet mouſſe, pour voir où il aboutiſſoit; mais il voulut bien, dans ce moment, que j'introduiſiſſe mon doigt dans le fondement, parce qu'il n'en ſouffroit point : je découvris un autre tubercule placé en dedans, à un bon demi-pouce du bord de l'anus, & dont la ſenſibilité, pendant que je le preſſois, répondoit au tubercule extérieur.

Je vis bien alors qu'il s'étoit formé une fiſtule complète à la ſuite de l'inflammation des hémorroïdes; je conçus que, lorſque le malade alloit à la ſelle, quelques portions d'excrémens s'introduiſoient dans le trou intérieur, & que ces excrémens, en s'échauffant & irritant ces parties, déterminoient peu à peu la douleur vive que le malade reſſentoit après avoir été à la ſelle, & qui ſe diſſipoit après que la matière s'étoit évacuée par le trou extérieur.

C'étoit bien là, ſans doute, la nature de la maladie ; mais le malade s'obſtinant à rejeter le moyen convenable pour le guérir, c'eſt-à-dire la ligature avec le fil de plomb, il reſta pendant plus de quinze jours dans le même état de ſouffrance. Mais il fallut bien à la fin ſe réſoudre à ſubir l'opération. Lorſqu'il y fut déterminé, nous trouvâmes, M. de Balz, mon confrère, & moi, que le trou intérieur de la fiſtule s'étoit agrandi au point de permettre d'y introduire l'extrémité du doigt indicateur. La ligature fut faite ſans difficulté, & le malade fut bientôt guéri.

Il n'eſt pas rare de voir la gonorrhée ſe ſupprimer par d'autres maladies qui ſurviennent, & ſur-tout par la fièvre; mais cela n'arrive jamais pendant que l'inflammation exiſte dans les parties qui ſont le ſiége de la chaude-piſſe, parce que l'irritation que ces parties ſouffrent s'oppoſe à la métaſtaſe, en attirant les fluides vers le point irrité ; c'eſt pourquoi la gonorrhée ne tombe jamais dans les bourſes tant que le canal de l'urètre eſt enflammé, tant que le malade ſouffre de fortes cuiſſons en urinant, & que la matière de l'écoulement eſt verte.

Je ne me ſuis certainement pas trompé en jugeant que la ſuppreſſion de l'écoulement, dans le malade dont je viens de parler, avoit rendu les accidens des hémorroïdes plus graves qu'ils n'étoient ordinairement, puiſqu'ils ſe ſont calmés après la troiſième friction, & que l'écoulement de la gonorrhée a reparu, ſans quoi la maladie ſeroit devenue plus dangereuſe, comme j'en citerai des exemples plus loin ; & je ne doute pas que ſi le malade ſe fût prêté aux ſai-

gnées répétées qui convenoient dans le commencement, la fiſtule ne ſe fût point formée, ce qui lui eût évité bien des douleurs qui ne dépendoient plus que du vice local.

OBSERVATION III.

Sur les Cauſes qui rendent la gonorrhée opiniâtre.

UN homme avoit une gonorrhée depuis huit mois, la couleur de la matière étoit fort chargée; il avoit pris ſans ſuccès les remèdes de pluſieurs Charlatans; & ennuyé du régime, il s'étoit livré depuis long-temps à ſon train de vie ordinaire. Je me contentai de lui preſcrire plus de repos qu'il n'obſervoit, un régime plus ſobre & moins échauffant, & l'uſage des bains domeſtiques, dans chacun deſquels il devoit prendre un bouillon rafraîchiſſant. L'écoulement, après avoir diminué par gradation & être devenu plus blanc, ceſſa entièrement par le moyen de quelques priſes de baume de Copahu.

Un autre homme vint me conſulter pour une gonorrhée qu'il avoit depuis plus d'un an, malgré une infinité de remèdes qu'on lui avoit donnés pour le guérir. Sans ceſſe occupé, depuis le commencement de ſa maladie, de la crainte des évènemens fâcheux auxquels elle pouvoit donner lieu, il étoit devenu très-mélancolique; il ne s'étoit jamais écarté du régime le plus exact. Entre divers ſymptômes dont il ſe plaignoit, il me dit ſentir un embarras vers le fondement, & une ſorte de difficulté d'uriner, quoique le jet de ſes urines ne fût point diminué. Je lui paſſai

une bougie dans le canal de l'urètre, où je ne trouvai aucun obſtacle ; j'eus ſeulement de la peine à franchir le col de la veſſie, d'où je jugeai que la proſtate étoit un peu gonflée. Je déterminai ce malade à paſſer par les remèdes ; dans le traitement, l'écoulement diminua beaucoup, & il ceſſa entièrement quelque temps après.

Voila deux gonorrhées opiniâtres dans leſquelles j'ai employé deux traitemens différens pour les terminer. Je me ſuis contenté des remèdes généraux dans la première, parce que je devois penſer que le défaut de régime, l'exercice continuel, & les remèdes des Charlatans, avoient été capables d'entretenir pendant huit mois l'écoulement. Mais dans le ſecond cas, je n'avois pas les mêmes raiſons pour me borner aux remèdes généraux, parce que le malade ne s'étant jamais écarté du régime le plus exact, n'avoit jamais donné lieu, de ce côté-là, à l'opiniâtreté de ſon écoulement : il falloit donc qu'il y eût une autre cauſe de cette opiniâtreté ; c'étoit le gonflement de la glande proſtate : & comme j'ai éprouvé que ce gonflement élude toujours l'action des remèdes généraux, je conſeillai au malade de paſſer par les remèdes pour le guérir radicalement.

C'eſt une diſtinction de gonorrhées opiniâtres, que j'ai faite depuis l'impreſſion de mon Traité. Lorſque l'opiniâtreté de la maladie ne dépend que du défaut de régime, ou de l'abus des préparations mercurielles, des purgatifs, des aſtringens, &c. on en vient facilement à bout par les remèdes contraires, c'eſt-à-dire, les rafraîchiſſans & les calmans ; mais ces mêmes remèdes

ſont inſuffiſans lorſque la glande proſtate eſt affectée, il faut alors en venir aux frictions.

Il eſt encore d'autres complications qui peuvent rendre la gonorrhée rebelle; il eſt poſſible, par exemple, qu'une humeur dartreuſe ou éryſipélateuſe, ſoit attirée ſur le canal de l'urètre dans le temps qu'il eſt irrité par l'action du virus vénérien, & que cette humeur hétérogène, fixée dans cette partie, rende l'écoulement de la gonorrhée rebelle à tous les remèdes. Enfin, il peut y avoir encore d'autres cauſes inconnues, qui font que la maladie réſiſte aux moyens les plus efficaces qu'on emploie pour la terminer; mais je crois que l'affection de la glande proſtate eſt la plus commune de ces cauſes.

OBSERVATION IV.

Sur une Gonorrhée bâtarde.

UN homme d'un certain âge, après avoir vû une femme ſuſpecte, eut un écoulement par la verge, qu'il prit pour une gonorrhée. Lorſque je le vis pour la première fois, je trouvai ſa chemiſe tachée de beaucoup de matière verdâtre; il ne ſouffroit point en urinant; le gland, dont on pouvoit à peine découvrir l'extrémité par le gonflement du prépuce, étoit auſſi lui-même un peu gonflé: l'examen ne fut pas pouſſé plus loin cette première fois. Je mis le malade à un régime convenable; il fut ſaigné, je lui preſcrivis une boiſſon adouciſſante & les bains domeſtiques. Pendant qu'il les prenoit, j'examinai

la partie avec plus d'attention ; je vis que l'écoulement ne venoit point par le canal de l'urètre, mais de la circonférence du gland ; & j'apperçus que cette partie & l'intérieur du prépuce étoient couverts de petits ulcères en forme de chancres. Je regardai alors la maladie comme une gonorrhée bâtarde vénérienne, dont on ne pouvoit prévenir les ſuites que par le mercure ; en conſéquence, je fis continuer les bains au malade, dans l'intention de lui adminiſtrer enſuite les frictions.

Vers la fin des bains, le malade ſe plaignit d'une douleur qu'il reſſentoit pour la première fois en urinant ; j'examinai la partie, & je vis qu'indépendamment de la matière qui ſurgiſſoit de deſſous le prépuce, il en ſortoit encore par le canal de l'urètre ; cependant je m'étois bien aſſuré auparavant qu'il n'en ſortoit point de ce côté-là. A quoi donc attribuer ce phénomène ? Ce point ſera éclairci dans un moment.

Comme cette circonſtance ne devoit rien changer dans mes vues, j'adminiſtrai les frictions au malade. Pendant le traitement, j'obſervai que la matière de la ſuppuration extérieure répondoit exactement, par la couleur & la quantité, à celle qui ſortoit par le canal ; c'eſt-à-dire que lorſque l'inflammation du prépuce & du gland diminuoit, & que la matière que ces parties rendoient, devenoit plus blanche & en moindre quantité, la matière qui ſortoit par le canal ſuivoit les mêmes modifications : de même que cette matière devenoit plus verte & plus abondante, lorſque l'inflammation extérieure augmentoit. Enfin, lorſque par des injections appropriées, faites entre le prépuce & le gland, je

venois à bout de dissiper l'inflammation, & de tarir l'écoulement extérieur, il ne couloit plus rien par le canal. Il y avoit donc un rapport bien exact entre ces deux écoulemens, ce qui dépendoit peut-être d'un trou imperceptible qui pouvoit s'être formé sous le prépuce, à côté du filet, & qui pénétroit dans la fosse naviculaire, comme je l'ai vu arriver dans un malade dont je vais rapporter l'histoire dans l'Observation suivante; ou bien on peut présumer que la matière qui exudoit à travers de toute la substance du gland, quand il étoit en phlogose, sortoit en partie du côté du canal, & en partie de la surface extérieure du gland.

Le traitement fini, la phlogose se renouvela encore plusieurs fois dans la totalité du gland, ce qui faisoit reparoître l'écoulement par les deux issues; mais à la fin elle ne revint plus, & le malade fut guéri.

La gonorrhée bâtarde ne dépend pas toujours d'un commerce avec une femme gâtée; il y a des jeunes gens qui y sont fort sujets, sur-tout lorsqu'ils ont un phymosis naturel; alors l'humeur sébacée qui s'amasse entre le gland & le prépuce, peut, en s'altérant, exciter dans ces parties une phlogose érysipélateuse, suivie d'écoulement purulent : dans ce cas, la propreté de la partie, qu'on entretient par des lotions ou des injections fréquentes, dissipe aisément cet accident, & le prévient dans la suite. Mais il n'en est pas de même lorsqu'un principe morbifique, tel qu'une humeur dartreuse, érysipélateuse, &c. se fixe dans ces parties; l'inflammation & l'écoulement sont bien plus opiniâtres dans ce cas, & ils reviennent de temps en temps,

(quoique le malade n'ait vu aucune femme) malgré les ſoins qu'on prend pour empêcher que l'humeur ſébacée ne s'amaſſe entre le gland & le prépuce. Dans l'homme dont je viens de rapporter l'hiſtoire, je ne pouvois ſoupçonner aucune de ces cauſes; il avoit près de ſoixante ans, il n'avoit jamais été ſujet à cette incommodité, il n'avoit jamais eu de ſignes d'humeur dartreuſe, il n'avoit point de phymoſis naturel; & ce ne fut qu'après avoir vu une femme ſuſpecte, que la gonorrhée bâtarde ſe déclara.

OBSERVATION V.

Sur une autre Gonorrhée bâtarde, compliquée d'un principe dartreux.

UN homme d'un tempérament ſec, ſujet depuis long-temps à des mouvemens ſpaſmodiques dans les parties précordiales, & à un léger crachement de ſang périodique, connut une femme ſuſpecte. Quinze jours après il parut un écoulement purulent par la verge, avec un gonflement aſſez conſidérable au gland & au prépuce. Je commençai à traiter cette maladie par les remèdes appropriés à la gonorrhée ordinaire. Quelques jours après, en examinant de plus près la partie affectée, j'apperçus que la matière couloit non-ſeulement du canal de l'urètre, mais qu'il en ſortoit de deſſous le prépuce, & que l'intérieur de cette partie, & la ſurface externe du gland, étoient couverts de petits ulcères. Il étoit naturel de regarder ces petits ulcères comme autant de chancres qui venoient de la même

ſource que la gonorrhée; en conſéquence j'adminiſtrai les frictions au malade, mais ſans un ſuccès apparent; le gonflement des parties & l'écoulement reſtèrent à peu près les mêmes; la matière étoit toujours très-abondante, elle ſortoit en auſſi grande quantité des environs du gland que du canal.

Ce fut dans ce temps-là qu'en examinant les choſes avec plus d'attention, je reconnus que le principal foyer qui fourniſſoit la matière, étoit la partie extérieure du gland, & qu'il n'en ſortoit par le canal, que parce qu'il y avoit vers le frein, un trou qui établiſſoit une communication du dehors en dedans. Pour boucher cette crevaſſe, j'imaginai de me ſervir de petites bougies longues d'un pouce & demi; elles remplirent en effet mes vues en aſſez peu de temps, de ſorte qu'il ne ſortit plus de matière par le canal de l'urètre.

A cette époque, trois mois s"étoient déja écoulés depuis le commencement de la maladie. Comme j'avois adminiſtré les remèdes néceſſaires pour détruire le virus, s'il eût exiſté, je ne regardai plus le mal que comme un vice local; c'eſt pourquoi je pris le parti de faire des injections entre le gland & le prépuce, avec l'eau végéto-minérale. Ces injections tarirent bientôt la ſource de l'écoulement, & la partie, qui avoit toujours été fort gonflée, revint dans ſon état naturel; mais après avoir ceſſé les injections pendant quelques jours, l'écoulement reparut; je les recommençai avec le même ſuccès, mais il ſurvint alors une dartre vive aux environs de l'anus, d'où il ſortit, par exudation, une matière ſemblable à celle qui ſortoit auparavant

de

de dessous le prépuce : cette exudation cessa au bout de cinq ou six jours, & la matière coula de nouveau par le prépuce.

Cet évènement singulier me suggéra plusieurs réflexions. L'apparition de la dartre vers le fondement fixant mon attention, je demandai au malade s'il n'en avoit jamais eu d'autres; il m'apprit qu'il y avoit été sujet dès son enfance, qu'il en portoit encore quelques marques sur la peau du bras, qui étoit sèche & écailleuse; & que ses père & mère en avoient été également attaqués, ce qui les avoit obligés de porter des cautères jusqu'à la fin de leurs jours. Je pensai donc, 1°. que la maladie de la verge avoit bien pu être déterminée par l'acte vénérien commis avec une femme suspecte; mais qu'un écoulement aussi abondant & aussi opiniâtre, ne pouvoit être entretenu que par le principe dartreux qui préexistoit dans la masse du sang, & qui avoit été attiré sur la verge.

2°. Qu'il étoit probable que c'étoit le même principe dartreux qui avoit attaqué précédemment la poitrine du malade, en déterminant de temps en temps une légère toux & un petit crachement de sang; & qu'il étoit également la cause des spasmes qu'il éprouvoit souvent, puisque ces accidens n'avoient point paru depuis qu'il s'étoit établi une suppuration entre le gland & le prépuce.

3°. Enfin, que le moyen le plus simple, le plus efficace, & celui qui convenoit le plus à l'état du malade, étoit de lui établir un cautère au même bras où les dartres avoient coutume de paroître, pour y déterminer l'humeur dartreuse, & en délivrer, par cette voie, les autres parties.

Ce moyen réuſſit, & le malade fut délivré par-là de bien des incommodités.

ARTICLE II.

De la Strangurie Vénérienne.

OBSERVATION VI.

Sur une Strangurie cauſée par la conſtriction de l'urètre.

UN homme fort & robuſte vint un matin chez moi pour y chercher du ſoulagement à une rétention d'urine dont il étoit tourmenté depuis la veille; il y avoit quatorze ou quinze heures qu'il n'avoit uriné : il m'apprit, en gros, qu'après pluſieurs gonorrhées il s'étoit apperçu, il y avoit pluſieurs années, que le canal de l'urètre ſe rétréciſſoit peu à peu, que ſes urines ſortoient avec plus de difficulté; qu'inſenſiblement le canal s'étoit rétréci au point qu'elles ne ſortoient plus que de la groſſeur d'une petite ficelle, ce ſont ſes termes : enfin, que pluſieurs fois, ſurtout lorſqu'il avoit fait quelque excès ou trop d'exercice, il avoit éprouvé des rétentions d'urine qui n'avoient pas duré long-temps; mais que cette fois-ci il y avoit près de quinze heures qu'il n'avoit uriné, quoiqu'il eût bu le ſoir aſſez copieuſement à ſon ſouper, ce qu'il attribuoit à une partie de chaſſe qu'il avoit faite la veille, où il s'étoit beaucoup fatigué.

Je me hâtai de lui introduire une bougie dans l'urètre, qui fut arrêtée vers le milieu de ce canal, ce qui me fit juger que la ſtrangurie étoit cauſée par ſa conſtriction (1), & que je ne ſerois pas long-temps ſans procurer au malade la facilité de piſſer : en effet, après avoir laiſſé la bougie pendant un quart-d'heure, en ne tentant que légèrement de franchir l'obſtacle ſans y parvenir, le malade urina à plein canal, ce qui le ſurprit bien agréablement. Il ne voulut point paſſer par les remèdes, comme il eût été néceſſaire. Je lui fis faire uſage de bougies pendant près d'un mois ; elles parurent avoir rétabli le canal dans ſon état naturel ; mais j'ignore ſi depuis il ne s'eſt pas encore rétréci, comme cela arrive ordinairement lorſqu'on ne détruit pas le principe de la maladie.

Je n'ai reconnu dans ma pratique, que deux cauſes principales de la ſtrangurie vénérienne ; l'une, qui eſt la conſtriction d'une portion du canal de l'urètre, dont je viens de parler, & l'autre, le gonflement de la glande proſtate : quelquefois, dans ce dernier cas, la nature ſeule procure la guériſon de la maladie, & d'autres fois il faut que l'art y contribue. En général, elle a les ſuites les plus fâcheuſes lorſqu'on n'y remédie pas de bonne heure, comme on le verra par les Obſervations ſuivantes.

---

(1) Voyez mon Traité des Maladies Vénériennes, au Chapitre de la Strangurie, pag. 107. édit. in-8°.

OBSERVATION VII.

Strangurie vénérienne, causée par le gonflement de la prostate.

UN homme de province, âgé de trente-cinq ans, vint me consulter sur un écoulement qu'il avoit par le canal de l'urètre : cet écoulement étoit ancien, mais il avoit beaucoup augmenté, & le faisoit souffrir depuis sept ou huit jours qu'il avoit vu une femme suspecte ; de sorte qu'il crut que cette femme lui avoit donné une nouvelle chaude-pisse. En questionnant le malade sur son état précédent, il m'apprit que depuis quatre ans, à la suite de plusieurs gonorrhées, il étoit sujet à des difficultés d'uriner, qui lui faisoient faire des efforts plus ou moins grands lorsqu'il vouloit rendre ses urines ; qu'en faisant ces efforts, il lui sembloit qu'un corps se présentoit au fondement pour sortir, & qu'après avoir uriné, sa chemise, & même sa culotte, étoient mouillées par un reste d'urine qui sortoit involontairement. Je jugeai, par ces signes, que la prostate étoit gonflée depuis long-temps. Comme les douleurs qui répondoient au col de la vessie étoient vives, je le fis saigner, je le mis à la diète & à l'usage d'une boisson adoucissante, & je lui fis prendre les bains domestiques. Je ne lui parlai point dans ce moment du traitement par les frictions, que je croyois nécessaire de lui faire subir ; mais après le cinquième bain, l'écoulement devint si abondant, que le devant de sa chemise, & un linge dont il enveloppoit sa verge, en étoient

tout trempés. Je conçus alors que la proſtate s'étoit abcédée, & que cette terminaiſon pourroit peut-être le délivrer de la ſtrangurie ; c'eſt ce qui arriva en effet, car, à meſure que la partie ſe dégorgeoit par l'abondante ſuppuration qui s'étoit établie, le paſſage des urines devenoit plus libre ſans le ſecours des bougies, & après quinze jours ou trois ſemaines de ſuppuration, les voies urinaires furent rétablies aſſez bien pour que le malade eût beaucoup plus de facilité à rendre ſes urines, qui ne couloient plus involontairement. Je voulois néanmoins lui adminiſtrer les frictions pour plus grande sûreté ; mais il ne voulut point y conſentir, étant obligé de retourner dans ſa province.

OBSERVATION VIII.

Sur un cas pareil au précédent.

UN autre homme de province vint chez moi pour paſſer par les remèdes, à l'occaſion d'une ſtrangurie dont il étoit tourmenté depuis plus de ſix ans ; il avoit un écoulement habituel : je reconnus que c'étoit la proſtate qui étoit gonflée ; il me fit voir un énorme paquet de vieilles bougies, dont il s'étoit ſervi inutilement. Les préparations finies, j'en vins aux frictions, qui portèrent un peu à la bouche. Vers le milieu du traitement, l'écoulement de la gonorrhée devint très-abondant ; & dès lors le malade, qui auparavant étoit éveillé la nuit, toutes les demi-heures, par l'envie de piſſer, garda plus long-temps ſes urines, & elles ſortirent avec plus de

facilité & d'un jet plus gros. En un mot, le traitement fini, les choſes étoient diſpoſées pour une guériſon complète & prochaine, plus favorablement que je n'euſſe oſé l'eſpérer ; l'écoulement avoit ceſſé, & les urines ſortoient preſqu'à plein canal; mais après qu'il eut quitté les linges, je ne pus jamais l'aſſujétir au régime de la convaleſcence : il alloit tous les jours dîner en ville, mangeant toutes ſortes de ragoûts, & buvant plus que ſa bouteille de vin à chaque repas ; il avoua même qu'il avoit vu une femme : ces excès lui donnèrent une indigeſtion, pendant laquelle ſes urines furent retenues ; l'ancien écoulement reparut ; ces accidens ſe diſſipèrent cependant par la diète, mais il recommença bientôt ſon même train, & pour avoir plus de liberté, il ſortit de chez moi : depuis, j'ignore abſolument ſon ſort.

OBSERVATION IX.

Sur une Strangurie guérie par la réſolution du gonflement de la proſtate.

UN homme âgé de cinquante-huit ans, revenu des Indes orientales depuis pluſieurs années, avoit apporté de ce pays-là une ſtrangurie avec laquelle il vivoit doucement ; la ſobriété, l'aiſance, la tranquillité, lui évitoient les accidens fâcheux de cette maladie. Cependant il crut un jour devoir s'en délivrer, dans la crainte qu'elle ne devînt plus dangereuſe dans la ſuite. Comme il habitoit, pendant l'été, une maiſon de campagne aux environs de Paris, voiſine de celle

d'un Charlatan, il prit de lui des remèdes & des bougies ; mais, loin d'en recevoir du ſoulagement, il lui ſurvint une cruelle rétention d'urine, avec la fièvre & des douleurs très-vives. Je fus appelé dans cette circonſtance ; je fis ſaigner deux fois le malade, & lui preſcrivis les bains : les urines, qui n'avoient coulé que par regorgement depuis quelques jours, commencèrent à ſortir avec plus de facilité. Lorſque tous les accidens furent appaiſés, j'introduiſis une bougie dans l'urètre pour connoître la nature de l'obſtacle ; je ſentis que c'étoit le gonflement de la proſtate : le malade eut aſſez de confiance en moi pour ſuivre le conſeil que je lui donnai de paſſer par les remèdes, il n'eut pas lieu de s'en repentir ; le traitement fut régulier & très-doux, & la tumeur de la proſtate ſe trouva fondue ſans le ſecours d'aucune bougie.

Je n'ai jamais traité tant de ſtranguries vénériennes, cauſées par le gonflement de la proſtate, que depuis quelques années. J'ai obſervé depuis long-temps qu'il y avoit ainſi certains ſymptômes de vérole plus communs dans des années que dans d'autres : qu'un autre explique, s'il peut, la cauſe de ce phénomène. Depuis donc que le traitement de cette eſpèce de ſtrangurie m'eſt devenu plus familier, j'ai éprouvé & j'ai conçu en même temps, que l'uſage des bougies n'y eſt d'aucune utilité, ce qui doit être ſuivant la diſpoſition des parties : car quel effet une bougie introduite dans le canal de l'urètre, juſque même dans la veſſie, quel effet, dis-je, cette bougie peut-elle opérer ſur la proſtate gonflée ? Aucun, puiſqu'il y a un corps intermédiaire entre elle & la glande, c'eſt-à-dire, le col de la veſſie : tout

ce qu'elle peut faire, c'eſt de favoriſer momentanément la ſortie des urines, en comprimant un peu la glande; mais pour peu qu'on ceſſe l'uſage des bougies, la rétention d'urine doit ſe renouveler, parce que la proſtate n'étant plus comprimée journellement, elle revient dans ſon premier état de tuméfaction : mais il n'en eſt pas de même lorſque la ſtrangurie dépend d'un obſtacle placé dans le canal de l'urètre, parce que la bougie exerce une action immédiate ſur cet obſtacle, & qu'elle peut, par ce moyen, y produire un changement favorable & permanent.

Si les malades connoiſſoient le danger auquel ils ſont expoſés lorſqu'ils ont une ſtrangurie cauſée par le gonflement de la proſtate, ils n'attendroient pas la dernière extrémité pour paſſer par les remèdes, ils éviteroient par-là bien des ſouffrances, & le riſque de perdre la vie. Je crois qu'on peut prévenir de loin tout danger, car les gonorrhées opiniâtres dont j'ai parlé, dans leſquelles les malades ſentent un embarras du côté du fondement, & une ſorte de difficulté de rendre les urines, ſans cependant que le jet en ſoit diminué, ces gonorrhées, dis-je, ſont vraiſemblablement le germe de ces ſortes de ſtranguries, qui ſe déclarent enſuite dans plus ou moins de temps, ſuivant que le malade ſe livre plus ou moins à ſes goûts & à ſes paſſions. Mais, quoi qu'il en ſoit, ſi du moins on prenoit le parti qui convient, après les premières attaques de rétention d'urine, on ſe mettroit encore à l'abri de tout accident fâcheux. Dans les Obſervations que je viens de rapporter, la nature a favoriſé les malades en faiſant percer l'abcès formé dans la proſtate, du côté de l'urètre, par lequel la ma-

tière purulente a trouvé une iſſue facile ; mais l'évènement n'eſt pas toujours auſſi heureux, car en liſant les Obſervations ſuivantes, on frémira des ravages que ces ſortes d'abcès ſont capables de produire.

OBSERVATION X.

Sur un Abcès gangréneux au périnée, ſuite de la ſtrangurie cauſée par le gonflement de la proſtate.

Il y a quelques années que je fus conſulté pour un malade qui étoit en province. On diſoit dans le mémoire, qu'un homme de trente ans avoit eu pluſieurs gonorrhées qui avoient été mal guéries, moins par l'impéritie de ceux qui le traitoient, que par les excès de tout genre auxquels il s'abandonnoit. Il étoit ſujet depuis pluſieurs années à des rétentions d'urine, cauſées par le gonflement de la proſtate ; les remèdes qu'on lui adminiſtroit dans ces occaſions, l'avoient pluſieurs fois ſauvé des accidens fâcheux de cette maladie ; mais, en dernier lieu, il s'étoit ſi fort livré au vin, aux liqueurs ſpiritueuſes & aux femmes, que la rétention d'urine réſiſta à tous les moyens qu'on employa pour la combattre : ainſi, malgré les ſaignées, la diète & les bains, il ſe forma une tumeur inflammatoire au périnée, & peu de temps après, cette partie & tous les environs ſe gonflèrent ſubitement par les urines qui avoient percé l'urètre, & qui s'infiltrèrent dans le tiſſu cellulaire. Le malade s'oppoſa d'abord à l'ouverture de la tumeur, mais la gangrène s'é-

tant déclarée, il permit qu'on lui fît les inciſions néceſſaires au périnée & au ſcrotum, d'où il ſortit une quantité prodigieuſe d'urine, & de matière purulente & ſanieuſe : la plaie fut panſée méthodiquement, les eſcarres tombèrent, la cicatrice commençoit à faire des progrès ; mais les urines, qui ne ſortoient qu'à volonté, mouilloient toujours l'appareil.

Ce fut à cette époque qu'on m'écrivit pour demander mon avis ſur ce que le Chirurgien propoſoit d'adminiſtrer les frictions au malade, parce que, voyant que les urines paſſoient toujours en partie par la plaie, il craignoit qu'elle ne reſtât fiſtuleuſe. Après avoir loué la conduite du Chirurgien, je répondis qu'il n'étoit point encore temps d'avoir recours à ce moyen ; que le malade étoit trop foible pour ſubir le traitement qui lui convenoit ; que la plaie n'avoit pas beſoin de mercure pour ſe cicatriſer, & que par le moyen des bougies, on parviendroit facilement à boucher le trou qui s'étoit formé à l'urètre. Mon avis fut ſuivi, le malade ſe rétablit, & trois mois après il vint à Paris pour paſſer les remèdes. Quoique les cicatrices des plaies fuſſent bien conſolidées, la proſtate étoit toujours gonflée, au point de faire craindre le retour de la rétention d'urine, au moindre excès que le malade commettroit, d'autant plus qu'il avoit encore un reſte d'écoulement de gonorrhée, qui diſparut dans le traitement ; & la liberté du paſſage des urines fut entièrement rétablie.

OBSERVATION XI.

Sur un Abcès de la proſtate, crevé en partie dans la veſſie & en partie dans le rectum.

UN jeune homme venoit de prendre une gonorrhée ; impatient de s'en délivrer pour jouir de la vie licentieuſe qu'il menoit ordinairement, il ſe fit des injections avec leſquelles il avoit déja ſupprimé pluſieurs écoulemens qu'il avoit eus auparavant ; mais cette fois-ci le virus répercuté ſe fixa ſur la proſtate, & l'enflamma. La rétention d'urine ſe déclara en même temps, avec la fièvre & des douleurs cruelles. Les ſaignées, les bains, la diète ſévère, n'arrêtèrent point les progrès du mal ; on ne pouvoit pas introduire la ſonde dans la veſſie ; le malade fut ainſi pluſieurs jours entre la vie & la mort : enfin, un matin qu'il eut une envie preſſante d'uriner, il rendit beaucoup d'urine mêlée avec du pus ; c'étoit l'abcès de la proſtate qui avoit crevé du côté de la veſſie, & l'avoit percée. Après cette évacuation les accidens ſe calmèrent, la fièvre s'appaiſa, & l'on ſe flatta d'une guériſon prochaine.

Cependant le malade rendoit encore un peu de pus mêlé avec les urines ; on fit des injections déterſives dans la veſſie, on y laiſſa même la ſonde juſqu'à ce que les friſſons & la fièvre ſe renouvelèrent, ainſi que les douleurs, qui devinrent preſque auſſi vives que dans le commencement. C'eſt à cette époque que je fus appelé en conſultation. Après avoir entendu l'hiſtoire de la maladie, j'examinai l'état des choſes ; j'intro-

duiſis mon doigt dans le fondement, & je ſentis que la proſtate faiſoit une ſaillie conſidérable du côté du rectum; comme j'y remarquai une fluctuation très-ſenſible, j'annonçai qu'il y avoit encore un abcès qui perceroit bientôt de ce côté-là : en effet, le lendemain le malade rendit une grande quantité de pus par le fondement, ce qui le ſoulagea beaucoup ; mais ſa convaleſcence fut longue, parce que les ravages que l'inflammation & la ſuppuration avoit cauſés dans le tiſſu cellulaire de ces parties, avoient rendu la cuiſſe droite fort enflée, avec un empâtement très-profond, ce qui pouvoit faire ſoupçonner qu'il y avoit une infiltration de pus, dont les ſuites pouvoient être fâcheuſes. Cependant cet empâtement ſe diſſipa peu à peu; mais pluſieurs mois après le malade ne pouvoit marcher un peu long-temps, ſans que ſa cuiſſe & ſa jambe ne devînſſent fort enflées & œdémateuſes, ce qui détermina à le laiſſer profiter d'une occaſion qu'il avoit d'aller à Aix-la-Chapelle, où il prit les eaux qui améliorèrent encore ſon état. Enfin, après ſon retour, on lui adminiſtra les frictions, qui achevèrent de le mettre en état de faire les exercices les plus fatiguans.

OBSERVATION XII.

Sur un Abcès de la proſtate, qu'on a percé dans la veſſie en ſondant le malade.

ON trouve dans l'ouvrage de M. Petit, intitulé *Traité des Maladies Chirurgicales*, &c. pluſieurs Obſervations qui reviennent parfaitement au ſujet que je traite, ſur-tout les deux ſuivantes.

Un Médecin ſe traitant lui-même d'une rétention d'urine, s'étoit procuré la facilité d'uriner par l'uſage de ſes remèdes, auxquels il avoit grande confiance, parce qu'ils avoient réuſſi dans plus de trente attaques qu'il avoit eues de ce mal, pendant l'eſpace de trois années; mais il éprouva que malgré leur efficacité ils n'étoient pas infaillibles. Il avoit une ſi grande répugnance pour les opérations chirurgicales, que non-ſeulement il ne s'étoit pas fait ſonder, mais, ce qu'on aura de la peine à croire, c'eſt que, malgré la fâcheuſe ſituation où il s'étoit trouvé dans pluſieurs de ces accès de rétention, il ne s'étoit jamais déterminé à ſe faire ſaigner. Cependant, comme il eſt des répugnances auxquelles on eſt forcé de céder, il envoya prier M. Petit de paſſer chez lui. Il le trouva mourant de douleurs, le ventre tendu, avec une ſoif ardente & des yeux égarés; à peine put-il lui faire le récit, non pas de toute ſa maladie, il eût été trop long, mais ſeulement du commencement de l'accès dans lequel il étoit; ce qui ſuffit à M. Petit pour lui faire juger que la proſtate gonflée avoit été la cauſe de tous ces accès; que juſqu'à celui-ci, il

avoit obtenu, par l'uſage de ſes remèdes, une eſpèce de réſolution, laquelle ayant dégonflé la proſtate, lui avoit redonné chaque fois la facilité d'uriner; & que cette fois-ci la tumeur de la proſtate n'ayant pu ſe terminer par réſolution, s'étoit enflammée & avoit ſuppuré. Comme il ne paroiſſoit rien au-dehors, M. Petit introduiſit un doigt dans l'anus, & il toucha la proſtate, ou, pour mieux dire, une tumeur plus groſſe que le poing, qui n'étoit pas dure, & dans laquelle il ſentit une eſpèce de fluctuation qu'il auroit pu prendre pour la fluctuation de l'urine, ſi ce qui ſe trouvoit entre le fluide & ſon doigt eût été plus épais.

Il y avoit plus de trois jours que le malade n'avoit uriné; M. Petit le ſonda ſans lui cauſer de la douleur; il lui tira beaucoup d'urine aſſez puante & boueuſe; & quand il crut avoir tout tiré, il tourna ſa ſonde à droite & à gauche, comme on fait lorſqu'on cherche une pierre. En faiſant ces mouvemens, il ſentit un corps qui lui réſiſtoit, & ſur lequel ayant un peu appuyé, la ſonde s'enfonça; & dans l'inſtant la veſſie, qui étoit vide d'urine, fournit par la ſonde environ une chopine de pus très-fluide & extrêmement fétide; c'étoit l'abcès de la proſtate, que la ſonde avoit percé : l'ulcère fut guéri en laiſſant la ſonde en S dans la veſſie, & y faiſant des injections convenables. Le malade contribua beaucoup à ſa guériſon en ſe preſcrivant lui-même un régime qu'il obſerva exactement; car, outre l'intérêt perſonnel, il étoit un des plus habiles en ſon art.

OBSERVATION XIII.

Sur un Abcès à la proſtate, des ſuites duquel le malade mourut pour n'avoir pas voulu paſſer par les remèdes.

UN homme de quarante-cinq ans, qui avoit eu des chaudes-piſſes ſans nombre, tomba dans la rétention d'urine : il fut ſondé avec facilité pendant trois jours ; mais le paſſage étant devenu difficile & douloureux, on fut obligé de lui laiſſer la ſonde, au moyen de laquelle les urines paſſoient librement & à volonté, ayant ſoin d'ôter le bouchon toutes les fois qu'il ſentoit le beſoin d'uriner. Tout convenable & commode qu'étoit ce moyen, le malade impatient & peu docile, voulut qu'on lui otât la ſonde ; &, malgré toutes les raiſons qu'on lui allégua pour l'engager à la ſouffrir encore quelque temps, il l'ôta lui-même. Il ne fut pas long-temps ſans s'en repentir ; quatre heures après il eut beſoin d'uriner, il ne put rendre une ſeule goutte d'urine ; il ne s'en vanta point : le reſte du jour & toute la nuit il ſe préſenta en vain plus de trente fois pour piſſer, ayant de vives douleurs & faiſant des efforts incroyables ; un friſſon, & la fièvre qu'il n'avoit point eue encore, ſurvinrent. On eſſaya de le ſonder, on n'en vint point à bout ; il fut ſaigné, on le mit dans le bain, il y reſta une heure ſans être ſoulagé ; on appliqua un cataplaſme émollient qui couvroit l'anus & le périnée, car déja ces parties commençoient à s'enflammer. Enfin, ne pouvant appaiſer ſes douleurs

ni introduire la ſonde, on propoſa l'opération appelée *boutonnière;* mais ni lui ni ſa famille ne voulurent y conſentir. M. Petit fut appelé : le périnée, le ſcrotum & toute la peau de la verge devinrent œdémateux, & d'une groſſeur monſtrueuſe ; & comme ce gonflement ſe fit en moins d'une heure, M. Petit jugea que l'urètre s'étoit percé en quelque endroit, & que les urines s'étoient infiltrées dans le tiſſu cellulaire de toutes ces parties; il crut avoir d'autant plus de raiſon de le penſer, que le malade ceſſa tout d'un coup d'avoir envie d'uriner, & que lui touchant le ventre au-deſſus du pubis, il trouva cette région moins douloureuſe, moins dure & moins ſaillante. Il n'y avoit plus rien à ménager : malgré la famille, M. Petit annonça au malade le péril où il étoit ſi on ne lui faiſoit pas promptement l'opération qui convenoit; mais comme il étoit encore ſain d'eſprit, M. Petit voulut, avant toutes choſes, qu'il ſatisfît à ſes devoirs ſpirituels & temporels, ce qu'ayant fait, M. Petit inciſa profondément à côté & le long du raphé; il continua l'inciſion juſqu'au bord de l'anus; il en fit deux autres ſur le ſcrotum, & il ſortit de toutes ces plaies une quantité prodigieuſe d'urine boueuſe & puante. Cette opération ſoulagea le malade au point qu'il dormit quatre heures de ſuite.

A la levée du premier appareil, M. Petit trouva que la gangrène s'étoit emparée du fond de la plaie du périnée; les autres, qui n'étoient pas gangrenées, s'étoient tellement rapprochées, que la verge & le ſcrotum avoient repris leur forme & leur grandeur naturelle. Les urines couloient abondamment, & ſans que le malade en fût

fût averti par l'envie de piſſer, ce qui fit juger à M. Petit que le trou par lequel elles s'échappoient n'étoit point à l'urètre, mais au-deſſus du ſphincter de la veſſie. M. Petit reconnut cette ouverture après la chute de toutes les eſcarres; & au moyen de la ſonde en S, laiſſée dans la veſſie, il vint à bout en peu de temps de boucher ce trou, & de cicatriſer la plaie.

Cependant la dureté & le gonflement de la proſtate ſubſiſtant toujours, malgré les grandes ſuppurations qui s'étoient faites, faiſoient craindre à M. Petit que le malade ne retombât dans la rétention d'urine; & comme il n'y avoit pas lieu de douter que la cauſe de ce gonflement ne fût vénérienne, il lui propoſa le traitement convenable; mais il ne voulut pas s'y ſoumettre: il n'obſerva pas non plus la continence, ni le régime. S'étant donc livré à tous ces excès, ſa convaleſcence ne fut pas parfaite: après avoir vécu dix-huit mois langoureux & valétudinaire, un jour qu'il étoit à la campagne, il tomba tout d'un coup dans la rétention d'urine; il vint à Paris pour y chercher du ſecours, mais il y mourut en vingt-quatre heures de temps.

ARTICLE III.

De la Gonorrhée des Femmes.

OBSERVATION XIV.

Sur les causes de la difficulté qu'on éprouve à guérir la gonorrhée des femmes.

UNE des principales causes de la difficulté qu'on éprouve à guérir la gonorrhée des femmes, est le siège de la maladie, qui n'est point, dans elles, soumis à l'action des remèdes ainsi que dans les hommes. Comme les remèdes qu'on donne dans la gonorrhée en général, tels que les diurétiques & les balsamiques, ont une affinité particulière avec les reins, & qu'ils communiquent aux urines une partie de leurs propriétés, ces remèdes agissent plus efficacement dans les hommes que dans les femmes, parceque dans les premiers le siège de la maladie est dans le canal de l'urètre qui donne passage aux urines, au lieu que dans les femmes, le siège de la maladie est dans les lacunes du vagin où les remèdes n'atteignent point. Aussi, c'est en vain qu'on donne beaucoup de tisanes rafraîchissantes aux femmes, à moins que l'inflammation ne soit vive, & qu'elle ne se soit communiquée au canal de l'urètre, ce qui est fort rare : il est encore inutile de leur donner par la bouche des balsamiques & des astringens pour arrêter

leur écoulement, parce que ces remèdes n'ont aucune affinité avec les glandes du vagin.

Ces conſidérations m'ont fait prendre une route différente dans le traitement de la gonorrhée des femmes; ſans les aſſujétir à une boiſſon abondante, je leur fais prendre les bains dans le commencement, je leur preſcris un régime exact, & ſur-tout le repos; en même temps elles ſe font elles-mêmes de fréquentes injections dans le vagin, d'abord avec l'eau de guimauve, & enſuite avec l'eau d'orge. Enfin, lorſque l'écoulement eſt réduit à peu de choſe, & que la matière ne tache preſque plus le linge, je n'héſite point d'injecter une liqueur légèrement aſtringente pour l'arrêter. Cette méthode me réuſſit ordinairement dans les femmes vertueuſes, auxquelles le mari a communiqué la maladie; mais il n'en eſt pas de même dans celles que la débauche livre au public : le libertinage auquel le mal ne les empêche pas de ſe livrer, perpétue le plus ſouvent leur gonorrhée, malgré les remèdes les plus efficaces qu'on puiſſe leur donner.

Une autre circonſtance qui peut augmenter la difficulté de guérir la gonorrhée des femmes, eſt la complication des fleurs-blanches; du moins, ce qu'il y a de plus ordinaire dans ce cas, c'eſt de confondre ces deux maladies : & les femmes peuvent d'autant plus facilement s'abuſer elles-mêmes ſur la nature d'un tel écoulement, qu'elles ont quelquefois pendant long-temps commerce avec un homme, ſans lui communiquer aucun mal, quoiqu'elles aient véritablement la chaude-piſſe. J'en ai connu une qui, n'ayant jamais été réglée, avoit beaucoup de fleurs-blanches depuis l'âge de puberté. A dix-huit ans elle prit une

gonorrhée qui fut traitée avec les remèdes ordinaires : après plusieurs mois l'écoulement subsistoit encore ; mais comme il étoit assez blanc, on crut qu'il étoit réduit aux fleurs-blanches que la malade avoit habituellement. Cependant un an ou deux après, elle donna la chaude-pisse à un amant qu'elle avoit fait depuis : on fit alors les remèdes qu'on crut nécessaires pour détruire en elle le germe de la maladie. Après ces remèdes il resta toujours un écoulement, qu'on regarda encore une fois comme dépendant des fleurs-blanches ; mais quelques années après elle communiqua une autre gonorrhée à la même personne, ce qui lui est arrivé trois ou quatre fois dans l'espace de dix ans, si je dois en croire l'homme & la femme, qui m'ont protesté n'avoir jamais eu de commerce qu'ensemble, depuis l'époque de la première chaude-pisse de la femme.

Mais quoi qu'il en soit, il n'est pas rare de voir des femmes du monde ne donner du mal que dans des temps fort éloignés les uns des autres, quoiqu'elles se mettent tous les jours dans le cas d'en communiquer. Ne cherchons point l'explication de ce phénomène ; il peut dépendre d'une disposition individuelle dans l'homme ou dans la femme, de la saison, du tempérament, ou de quelqu'autre cause inconnue ; mais, ce qui en impose dans cette circonstance, c'est que la plupart de ces femmes paroissent jouir de la meilleure santé, ce que l'on doit attribuer à leur écoulement habituel, qui les met à l'abri de tout accident de la part du virus vénérien.

OBSERVATION XV.

Sur une Cauſe particulière d'écoulement dans les femmes.

J'AI obſervé une cauſe particulière d'écoulement dans les femmes, qui m'en a impoſé quelquefois pour une véritable gonorrhée. On m'envoya chercher un jour pour voir une dame âgée de dix-huit ans, qui, après ſix mois de mariage, reſſentoit des douleurs dans le vagin, avec un écoulement d'une matière fort abondante & verdâtre : elle étoit enceinte d'un mois & demi ou deux mois de ſon premier enfant. Je jugeai que l'écoulement étoit vénérien. Le mari me dit cependant, qu'à la vérité il avoit eu une chaudepiſſe il y avoit environ dix mois, mais qu'elle avoit été traitée méthodiquement ; que depuis huit mois qu'elle étoit guérie il n'avoit rien reparu, & qu'il jouiſſoit de la plus parfaite ſanté. Malgré cette aſſertion, ſans vouloir approfondir le myſtère qu'il pouvoit y avoir dans le fait, je reſtai dans mon opinion, vu la nature de l'écoulement, & les douleurs que la femme ſouffroit ; en conſéquence je la fis ſaigner, & lui ordonnai les bains. Cependant, loin que ces moyens appaiſaſſent les accidens, ils les augmentoient au contraire. Comme je n'avois juſqu'alors viſité la malade que ſuperficiellement, & qu'elle me dit ſentir une groſſeur dans la vulve qui ſembloit vouloir ſortir, je la touchai, & je trouvai le col de la matrice deſcendu juſqu'au bord du vagin. En queſtionnant cette dame

ſur ce qui pouvoit avoir donné lieu, à ſon âge, à un pareil relâchement des ligamens de la matrice, elle me fit, par l'inquiétude que lui cauſoit ſa maladie, les confidences les plus ſecrettes. Elle m'avoua que ſon mari l'excitoit ſouvent au plaiſir avec les doigts, & que le frottement qu'il exerçoit dans cette opération étoit quelquefois ſi fort, que ſa chemiſe en étoit tachée de ſang. Je vis alors que je m'étois trompé ſur le caractère de la maladie ; car je jugeai que la deſcente de la matrice dépendoit de la maſturbation, & qu'elle étoit capable de cauſer les douleurs que la malade reſſentoit, & de produire l'écoulement. Je lui fis donc ceſſer les bains, je lui fis garder le lit, je lui recommandai ſur-tout la ſageſſe, & je la raſſurai ſur la deſcente de la matrice, en lui diſant que lorſque l'enfant dont elle étoit enceinte augmenteroit de volume, ce viſcère remonteroit à ſa place ; & pour lui inſpirer encore plus de confiance en ce que je lui diſois, je fis appeler un Accoucheur, qui, après l'avoir touchée, confirma mon avis & lui donna la même eſpérance.

Dès lors je ne vis plus la malade que de loin en loin ; les accidens s'appaisèrent par le repos ; les douleurs diminuoient, & l'écoulement devenoit moins abondant & d'une meilleure qualité, à meſure que la matrice remontoit par le volume qu'elle acquéroit tous les jours. Je ceſſai alors de la voir pendant un mois ou ſix ſemaines ; & comme je la croyois entièrement guérie de ſon incommodité, je fus ſurpris lorſque, m'ayant fait appeler, je vis que les douleurs & l'écoulement étoient revenus comme la première fois. Je la touchai étant couchée ; je trouvai la matrice

remontée à ſa place, & je n'apperçus rien d'extraordinaire au vagin, ſinon qu'il étoit un peu raboteux, & très-ſenſible en certains endroits, comme s'il y avoit de petits chancres. La malade m'ayant aſſuré qu'elle n'avoit point donné lieu à ce retour par la même cauſe qui avoit produit les premiers accidens, je revins à mon premier ſentiment, je crus que la maladie avoit un caractère vénérien; & pour garantir l'enfant des atteintes du virus, je propoſai les frictions : elle accepta ma propoſition; le mari y conſentit auſſi avec empreſſement, dans l'intention de ſubir à ſon tour le même traitement, parce qu'il étoit perſuadé que ſi ſa femme avoit du mal, ce ne pouvoit être que lui qui le lui eût communiqué.

Je fis donc prendre à la malade quelques bains, dont elle ne retira pas beaucoup de fruits, & je commençai les frictions. Après la ſeconde, en ſe plaignant toujours de ſes douleurs, elle me dit, pour la première fois, qu'elles étoient plus vives lorſqu'elle s'accroupiſſoit ſur le pot de chambre pour uriner ou pour aller à la ſelle, & qu'elle ſentoit alors, comme dans le commencement de ſa maladie, une groſſeur dans la partie qui ſembloit vouloir ſortir. Je la fis mettre dans la même poſition pour la toucher, & je trouvai que la membrane interne du vagin étoit ſi relâchée, qu'elle ſe préſentoit à l'entrée de la vulve comme un gros bourrelet pliſſé & très-ſenſible, qu'il falloit repouſſer pour introduire le doigt dans le vagin. Alors, je changeai encore une fois d'opinion; je ne regardai plus la maladie que comme dépendante d'une cauſe mécanique; je ceſſai tout remède; & la raiſon, quelques injections aſtringentes & le repos, ſuffirent pour guérir

la malade, qui accoucha à terme ſans aucune difficulté.

OBSERVATION XVI.

Sur le même ſujet.

L'OBSERVATION précédente m'en a rappelé deux autres, auxquelles je ne fis pas dans le temps toute l'attention qu'elles méritoient. Une jeune dame mariée depuis cinq ans, n'avoit point eu d'enfans; elle avoit un écoulement fort abondant de matière verdâtre; elle avoit beaucoup maigri; elle ſe plaignoit continuellement d'un mal de tête inſupportable, avec des maux d'eſtomac & de poitrine; ſes cheveux, qui étoient les plus beaux qu'on pût voir pour la longueur & la quantité, étoient preſque tous tombés. Le mari m'avoua que dans ſa jeuneſſe il avoit eu diverſes maladies vénériennes; mais que dès long-temps avant ſon mariage il jouiſſoit de la meilleure ſanté. Malgré cette aſſertion, les ſymptômes vénériens me parurent ſi caractériſés dans cette femme, que je n'héſitai point de lui propoſer de paſſer par les remèdes : les malades qui ſont livrés à des tourmens continuels, ne conteſtent point dans ces occaſions. Le traitement fut régulier, mais il ne produiſit aucun effet ſalutaire.

Enfin, la malade voyant l'inefficacité des remèdes, crut devoir m'avouer que depuis l'âge de quatorze à quinze ans, une femme de chambre l'avoit miſe dans le goût de ſe ſatisfaire elle-même; qu'elle s'y étoit livrée avec tant d'excès, que, depuis ſon mariage, l'approche de ſon mari lui

avoit toujours été indifférente, & qu'elle étoit quelquefois obligée de quitter la compagnie pour aller ſatisfaire ſa paſſion. Je reconnus alors la véritable cauſe de ſa maladie ; & je lui fis ſi bien ſentir les conſéquences dangereuſes de ſon malheureux goût, qu'elle me promit d'y renoncer : elle me tint ſans doute parole, puiſque ſes maux ſe diſſipèrent inſenſiblement, & qu'elle recouvra tout l'éclat de ſa beauté.

OBSERVATION XVII.

Sur le même ſujet.

UNE jeune perſonne, fille du monde, mais d'ailleurs très-réſervée vis-à-vis les hommes, me conſulta pour un écoulement d'aſſez mauvaiſe qualité, qu'elle avoit depuis quelque temps. Je ſavois que ſon amant, qu'elle voyoit peu à la vérité, avoit eu anciennement des accidens vénériens aſſez graves, & qu'il étoit encore d'une ſanté fort équivoque. Comme cet écoulement étoit un peu ancien, que la perſonne avoit des maux de tête, des douleurs dans les membres, dans le dos, des maux d'eſtomac fréquens, &c. je lui conſeillai les frictions ; elle ſe détermina à ſuivre mon conſeil. Un jour que nous parlions de ſa maladie, dans le temps qu'elle prenoit les bains, je lui dis, en ſuivant le fil de la converſation, qu'il y avoit des jeunes perſonnes qui avoient de pareils écoulemens, même ſans avoir connu d'hommes ; je lui contai à ce ſujet l'hiſtoire d'une jeune demoiſelle, très-ſage d'ailleurs, mais qui avoit contracté le goût de ſe ſatisfaire elle-même,

& qui en abuſa ſi fort, qu'elle maigrit extrêmement, & que ſon linge étoit continuellement taché d'une matière fort verte & très-abondante. Là-deſſus la malade m'interrompit avec vivacité, & me dit en rougiſſant, ſans autre explication, *qu'elle n'avoit pas beſoin de paſſer par les remèdes, & qu'elle guériroit.*

Depuis que ces obſervations ont dirigé mon attention ſur les écoulemens opiniâtres que les femmes ont par la vulve, j'en ai beaucoup trouvé qui dépendoient de la cauſe dont je viens de parler, non-ſeulement dans les perſonnes qui n'avoient eu aucun mal vénérien, mais encore dans celles qui avoient une véritable gonorrhée. J'ai adminiſtré les frictions à pluſieurs de ces dernières, parcequ'elles avoient d'autres ſymptômes qui exigeoient ce traitement; mais lorſque, dans ces cas, l'écoulement a réſiſté aux remèdes, j'ai découvert le plus ſouvent que la maſturbation en étoit la cauſe, & il étoit difficile que les femmes m'en impoſaſſent à cet égard, parce qu'il y a un ſigne auquel je reconnois cette cauſe; c'eſt preſque toujours le relâchement des ligamens de la matrice, ou du moins de la membrane interne du vagin : dans ce cas, je recommande la ſageſſe, je fais obſerver le repos, je fais des injections aſtringentes dans le vagin, ou bien j'y introduis une eſpèce de peſſaire fait avec une éponge fine, attachée avec un fil, taillée convenablement, & imbibée d'une eau légèrement alumineuſe. On ſent bien que ce n'eſt que par l'uſage fidèle & continué un peu long-temps de ces moyens, qu'on peut rétablir les choſes dans leur état naturel.

Enfin il me reſte, ſur le même ſujet, une réflexion importante à faire, qui peut éclairer les

juges, lorſqu'ils auront à prononcer ſur le crime de viol. J'ai été appelé pluſieurs fois pour viſiter de jeunes filles de cinq, ſix ou ſept ans, qu'on aſſuroit avoir été violées, diſant qu'elles en portoient les marques dans un écoulement virulent, que l'homme qui en avoit joui leur avoit communiqué. Il eſt bien difficile de croire qu'un homme fait, & le plus ſouvent d'un certain âge, puiſſe vaincre la difficulté qu'il y a dans la diſproportion des parties ; & quant à l'écoulement qu'on apporte pour preuve du viol, il eſt bien plus vraiſemblable qu'il eſt l'effet d'un attouchement réitéré (mais toujours criminel), que de la communication du virus vénérien par une jouiſſance réelle.

ARTICLE IV.

Du Diagnoſtic de la vérole dans les cas douteux.

OBSERVATION XVIII.

Sur une Salivation cauſée par le virus fixé dans les glandes ſalivaires.

S'IL y a des véroles qui ſe manifeſtent par des ſignes démonſtratifs, il y en a une infinité d'autres qui ſont équivoques, parce que leurs ſymptômes peuvent ſe rapporter à toute autre cauſe. Dans mon Traité, je me ſuis fort étendu ſur les ſignes douteux de cette maladie; j'y ai établi des règles ſur leſquelles on peut fonder le jugement qu'on en doit porter : j'ajouterai ici pluſieurs obſervations qui contribueront encore à fixer l'incertitude des praticiens dans pluſieurs cas dont je n'ai point parlé.

Un homme avoit une ancienne gonorrhée, dont on ne pouvoit pas tarir l'écoulement; il s'y étoit joint des douleurs dans les articulations & dans d'autres parties du corps, ce qui détermina le chirurgien à traiter le malade par la méthode de l'extinction. Quoique celui-ci ne diſcontinuât point de vaquer à ſes affaires, & de vivre à peu près à ſon ordinaire, vers le milieu du traitement le mercure porta à la bouche, & à cette époque l'écoulement de la gonorrhée diſparut. Comme

la ſalive couloit ſans qu'il y eût d'ulcérations dans la bouche, on pouſſa le traitement juſqu'à plus de vingt frictions; on avoit déja tenté d'arrêter le flux de la ſalive, mais en vain; on avoit employé inutilement les gargariſmes aſtringens & les purgatifs répétés. Je fus appelé alors en conſultation. Comme on avoit déja pouſſé le nombre des frictions un peu loin, je fus d'avis qu'on décrassât le malade, dans la crainte qu'une plus grande quantité de mercure n'affectât la poitrine; & quant à la ſalivation, je crus que la ceſſation des frictions la tariroit inſenſiblement.

Mais je me trompois; malgré les purgatifs, malgré l'uſage du lait, malgré l'air de la campagne & l'exercice auquel on s'y livre, le flux de ſalive, toujours ſans ulcération à la bouche, continua; il étoit ſi abondant, que le malade en mouilloit une ſerviette toutes les nuits, & que pendant le jour il en rempliſſoit un vaſe aſſez grand.

Le malade fut dans cet état pendant fort longtemps; mais voyant qu'une évacuation ſi conſidérable le maigriſſoit & l'affoibliſſoit, il aſſembla une conſultation de pluſieurs Médecins & Chirurgiens. Quelques Conſultans attribuèrent cette ſalivation exceſſive à une ſorte de diſſolution du ſang, cauſée par la trop grande quantité de mercure que le malade avoit pris; & ils conſeillèrent en conſéquence des alimens incraſſans, pris dans la claſſe des farineux, & des remèdes capables de donner plus de conſiſtance au ſang. M. Gourſaud, mon confrère, & moi, nous fûmes d'un autre avis. Nous dîmes que le flux de bouche étoit vénérien; que l'action du mercure avoit attiré le virus dans les glandes ſalivaires où

il s'étoit fixé ; que cette métaſtaſe s'étoit faite lors de la diſparition de l'écoulement de la gonorrhée ; & que l'unique moyen d'arrêter ce flux de ſalive, étoit de paſſer le malade par les remèdes. Un des Conſultans rapporta un exemple d'une pareille ſalivation guérie par les frictions ; mais, dans le cas préſent, il ne fut pas moins de l'avis des autres Conſultans.

Le malade employa donc encore quelques mois à faire les remèdes qu'on lui avoit conſeillés ; mais ne s'en trouvant point ſoulagé, il ſe détermina enfin à paſſer par les remèdes. L'ayant préparé convenablement, je lui adminiſtrai les frictions : après la troiſième, le mercure porta à la bouche, où il ſe forma quelques ulcères ; le traitement fut conduit ſuivant ma méthode ; & dans la convaleſcence, lorſque les ulcères de la bouche furent cicatriſés, la ſalivation ceſſa entièrement.

OBSERVATION XIX.

Sur un Teſticule atrophié par une cauſe vénérienne.

AVANT d'en venir à cette obſervation, il ne ſera pas hors de propos de rappeler ici ſommairement un Mémoire à conſulter, adreſſé à M. Petit, que j'ai rapporté dans mon Traité.

Un homme de quarante ans appercevoit depuis environ un an, une ſi grande atrophie dans les parties externes de la génération, qu'elles n'étoient plus reconnoiſſables, en les comparant à l'état où elles étoient auparavant ; à peine les diſtinguoit-on, & le malade avoit autant de peine à ſatisfaire au devoir du mariage, qu'il y trouvoit

autrefois de plaiſir & de facilité ; mais cette atrophie ne ſe bornoit point à la verge & aux teſticules, la veſſie étoit attaquée du même vice, ce que l'on reconnoiſſoit non-ſeulement par la ſonde, mais encore par la néceſſité où le malade ſe trouvoit d'uriner très-ſouvent, & peu à chaque fois. Les autres parties de ſon corps conſervoient leur embonpoint naturel ; le malade diſoit n'avoir eu d'autre mal vénérien qu'une chaude-piſſe à l'âge de vingt-quatre ans, qui avoit été long-temps à ſe guérir, &c.

M. Petit répondit que, quoique la maladie pour laquelle on le conſultoit fût rare, elle n'étoit cependant pas extraordinaire, qu'elle arrivoit même à d'autres parties du corps ; qu'il avoit vu un œil, d'un côté ſeulement, s'exténuer, & l'ouverture des paupières devenir ſi petite, qu'à peine pouvoit-on appercevoir le globe de l'œil ; qu'à d'autres il avoit vu le nez & les lèvres rappetiſſés, l'anus ſe rétrécir ; & qu'il traitoit actuellement une dame, à qui les parties externes de la génération étoient devenues par degré ſi petites, qu'à peine pouvoit-on y introduire une ſonde ; & ce qu'il y avoit de particulier, c'eſt qu'il n'y avoit point de douleurs. M. Petit ajoutoit que les ſymptômes d'un mal ſi étonnant n'étoient pas ſi cachés que la cauſe qui le produiſoit ; que le virus vénérien étoit ſouvent cette cauſe, & qu'alors on pouvoit eſpérer la guériſon en employant le ſpécifique ; que le malade dont il s'agiſſoit, étoit dans ce cas ; qu'il penſoit que la conſomption, qui avoit attaqué en lui les parties de la génération & la veſſie, étoit produite par ſon ancienne gonorrhée qui avoit duré long-temps, ſoit par ſa propre malignité, ſoit par le défaut de régime

ou la mauvaiſe adminiſtration des remèdes, &c.

Ces ſortes d'effets du virus vénérien ne ſont point communs; je n'en ai vu qu'un exemple, qui étoit bien moins compliqué & moins équivoque que ceux que je viens de citer. Un jeune homme avoit une chaude-piſſe qu'on lui fit tomber dans les bourſes, à force de mercure pris par la bouche & de purgatifs. On traita l'inflammation du teſticule par les ſaignées, les cataplaſmes & la diète; elle s'appaiſa au bout de ſept ou huit jours, & la réſolution de la tumeur ſe fit enſuite inſenſiblement. Pluſieurs mois après, le malade s'apperçut que le teſticule qui avoit été affecté devenoit plus petit que l'autre, mais ſans douleur; cela ne l'inquiéta point d'abord : mais, quand il vit que le teſticule, ayant continué de diminuer, étoit réduit à la groſſeur d'une noiſette, il vint me conſulter. Inſtruit par les faits que j'ai rapportés ci-deſſus, je lui dis que la cauſe de cette atrophie étoit vénérienne, & qu'il falloit indiſpenſablement qu'il paſsât par les remèdes. Il me crut : le traitement n'étoit pas encore fini, que le teſticule commença à groſſir, en devenant un peu plus ſenſible qu'il n'étoit auparavant. Enfin, dans l'eſpace de deux ou trois mois après les remèdes, il acquit à peu près le même volume de l'autre, en devenant encore plus ſenſible, ce que le malade n'avoit point éprouvé pendant la diminution.

OBSERVATION

OBSERVATION XX.

Sur une Epilepſie de cauſe vénérienne.

UN homme de vingt-cinq à trente ans avoit eu en province des chancres, qu'on lui avoit fait diſparoître par le moyen de quelque remede palliatif. Il ſe crut guéri; il avoit cependant par fois quelques maux de tête; mais, comme ils ſe diſſipoient facilement, il n'y faiſoit pas beaucoup d'attention. Quelque temps après, recherchant une demoiſelle pour le mariage, il en obtint d'avance les dernières faveurs. Ce commerce, après avoir duré quelque temps, finit par une gonorrhée qui ſe déclara à ſa prétendue : il en fut d'autant plus ſurpris, qu'il étoit perſuadé qu'il ſe portoit trop bien pour lui avoir communiqué cette maladie, ce qui lui donna quelques ſoupçons ſur la conduite de cette perſonne : c'eſt dans ces termes qu'il m'en écrivit. Je lui répondis que d'après le ſeul fait de la gonorrhée, il n'y avoit pas lieu de ſoupçonner la fidélité de ſa maîtreſſe, parce que je penſois que les chancres qu'il avoit eus précédemment, lui avoient laiſſé dans le ſang un germe vérolique, dont il avoit communiqué une portion à cette perſonne. J'ignorai ce qu'il penſa alors; je n'eus de ſes nouvelles que quelque années après que je le rencontrai dans Paris : il m'apprit que ſon mariage avoit été rompu par des raiſons qui n'avoient aucun rapport direct avec la conduite de la demoiſelle; qu'il étoit perſuadé, d'après ce que je lui avois mandé, qu'il l'avoit trompée, mais innocemment; qu'il l'avoit fait guérir, &

qu'au ſurplus il continuoit de jouir de la meilleure ſanté.

Mais cet état ne dura pas long-temps : ſix mois après il fut attaqué ſubitement, dans une rue de Verſailles, d'un accès d'épilepſie, qui le fit tomber comme une maſſe de plomb. Cette attaque n'étoit point équivoque, elle étoit caractériſée par la perte de connoiſſance, par des mouvemens convulſifs, & par l'écume qui ſortoit de ſa bouche. Il eut ainſi pluſieurs accès qui ſe ſuccédèrent d'abord de loin en loin, & qui ſe rapprochèrent inſenſiblement à la diſtance de huit jours l'un de l'autre. Il vint à Paris, & à la première attaque qu'il ſentit venir, il m'envoya chercher. Je le trouvai comme il venoit d'en ſortir ; dès le premier inſtant l'hiſtoire de ſes chancres ſe retraça dans ma mémoire, & je n'héſitai point de décider que ſa maladie tenoit au virus vénérien, & que les grands remèdes l'en délivreroient. Cette promeſſe le flattoit trop, pour qu'il fît la moindre objection contre ma déciſion. Il ſe livra ſans réſerve entre mes mains ; je le paſſai par les remèdes, & depuis (il y a près de cinq ans) il n'a eu aucun retour d'épilepſie.

OBSERVATION XXI.

Sur des Etourdiſſemens cauſés par le virus vénérien.

UN officier qui avoit eu en différens temps pluſieurs gonorrhées, & des chancres qui avoient été traités militairement, croyoit jouir d'une ſanté inébranlable. Il paſſa ainſi pluſieurs années pendant la guerre dans l'exercice de ſes fonctions,

avec toute la force que la nature lui avoit donnée; rien ne l'incommodoit. Mais un jour il eut un étourdiſſement conſidérable, qui dura quelques minutes. Le malade n'y fit d'abord pas plus d'attention qu'on en fait à un accident paſſager, qu'on croit dépendre d'une cauſe momentanée. Cependant les étourdiſſemens revinrent de temps en temps, & augmentèrent d'intenſité : le malade fut ſaigné du bras & du pied; on lui donna l'émétique & des purgatifs en lavage, pour lui tenir le ventre libre. Ces remèdes diminuèrent un peu les étourdiſſemens, & les éloignèrent; mais ils revinrent enſuite au même degré qu'ils étoient auparavant, de ſorte que le malade n'oſoit plus ſortir dans la rue, ni même ſe promener dans la chambre, dans la crainte de tomber & de ſe bleſſer. Ce fut dans ce temps-là qu'il me conſulta. Le récit qu'il me fit d'abord de ſa maladie, ſe bornoit à l'époque de ſes étourdiſſemens; mais lui ayant demandé s'il n'avoit point eu de maladies vénériennes, il me fit l'hiſtoire de ſes chancres & de ſes gonorrhées. Cet éclairciſſement me ſuffit pour juger que le virus vénérien étoit la ſeule cauſe de ſes étourdiſſemens, & qu'il en ſeroit délivré en paſſant régulièrement par les remèdes, c'eſt ce qui arriva après une ſalivation douce & ſoutenue.

OBSERVATION XXII.

Sur une Syncope périodique, de cauſe vénérienne.

JE connois un jeune homme qui court beaucoup de riſque, s'il a négligé le conſeil que je lui ai

donné. Ce jeune homme me fut adreſſé il y a quelque temps, pour le traiter d'une gonorrhée; elle couloit abondamment avec des cuiſſons un peu fortes. Il me dit qu'il étoit ſurpris de l'apparition de cette gonorrhée, parce qu'il ne pouvoit ſe perſuader que la perſonne à laquelle il s'étoit fixé depuis quelques mois eût du mal. Il m'apprit auſſi que depuis la première gonorrhée qu'il avoit eue il y avoit pluſieurs années, & qui avoit duré fort long-temps, il en avoit eu pluſieurs autres qui n'avoient duré que dix ou douze jours; & pour ne rien oublier de ſon hiſtoire, il ajouta qu'il étoit par fois ſurpris par un mouvement violent qui partoit de l'eſtomac, ſe communiquoit à la poitrine & à la tête, & lui faiſoit perdre connoiſſance pendant quelques minutes. Je lui dis alors que ſa maladie étoit plus grave qu'il ne penſoit; que les différentes gonorrhées qu'il avoit eues, de même que la dernière (qui s'arrêta d'elle-même au bout de quinze jours), n'étoient que des renouvellemens de la première; que le virus avoit pénétré dans la maſſe du ſang; que ce qu'il appeloit *ſes attaques d'apoplexie*, dépendoit abſolument de cette cauſe, dont il ne guériroit qu'en paſſant par les remèdes; & qu'au ſurplus je réclamois l'avis de ſon Médecin ſur ce que je venois de lui dire. Mais, comme ce jeune homme avoit des ménagemens à obſerver vis-à-vis de ſes parens, il nous dit qu'il ſaiſiroit le moment favorable pour leur faire confidence de ſon état; mais je n'en ai plus entendu parler depuis.

OBSERVATION XXIII.

Sur une Vérole qui avoit pour ſymptôme des hémorroïdes opiniâtres.

LES hémorroïdes rebelles ſont ſouvent un ſymptôme de vérole qu'on ne ſoupçonne point, & dont on ne peut cependant guérir qu'en paſſant par les remèdes. Entre pluſieurs exemples que M. Petit en donne dans ſon Traité des Maladies Chirurgicales, il en cite un qui revient parfaitement à mon ſujet.

Un homme avoit des hémorroïdes, dont il étoit attaqué depuis cinq ou ſix ans. Les premières années les évacuations ſanguines ceſſoient pendant deux ou trois mois, par l'uſage de quelques remèdes topiques, tels que les lavemens & les injections; elles reparoiſſoient enſuite accompagnées de tranchées, de coliques, & de fièvre même, lorſqu'il ceſſoit l'uſage de ces remèdes, & qu'il ſe relâchoit ſur le boire & le manger. Une alternative auſſi fâcheuſe, à l'âge de trente ans, lui fit prendre la réſolution de faire tout ce qu'il faudroit pour guérir radicalement : il aſſembla une conſultation nombreuſe, dans laquelle il fut décidé qu'outre les topiques & le régime qui l'avoient autrefois ſoulagé, il prendroit les eaux minérales ſur les lieux, & celles de Bourbonne furent choiſies : il les but, & en prit dix ou douze lavemens par jour. Il fut ſi conſidérablement ſoulagé, qu'il revint à Paris pour en continuer l'uſage. Il paſſa une bonne partie de l'hiver ſe croyant guéri; mais

à la fin de février, ou au commencement de mars, ſon mal le reprit avec plus de fureur. Il fut deux mois au lit, & ayant ceſſé l'uſage de tout remède, le régime ſeul le mit en état de ſe lever & d'aller à la campagne pour y prendre le lait de chèvre, qui lui fit beaucoup de bien, mais qui ne le guérit pas, puiſqu'il rendoit toujours du ſang, en moindre quantité, à la vérité, mais mêlé avec beaucoup de pus & de matières glaireuſes; il perdoit ſes forces, & ſes couleurs ne revenoient point.

Ce fut dans cet état qu'il alla conſulter M. Petit. Après avoir entendu le récit de ſa maladie, tel que je viens de l'expoſer, M. Petit lui dit d'abord qu'il falloit qu'il y eût une cauſe cachée, ou un vice local porté à l'excès; & lui ayant fait des queſtions ſur ſa vie paſſée, le malade lui apprit qu'à l'âge de dix-huit ans il avoit eu commerce avec une femme publique, qui lui avoit donné du mal; mais que ce mal étoit peu de choſe, puiſqu'en quinze jours il avoit diſparu par l'uſage de quelques tiſanes, & que depuis il n'avoit rien ſenti de ſemblable, quoiqu'il eût vu des femmes ſuſpectes. M. Petit lui ayant demandé de quelle eſpèce étoit cette maladie qui avoit duré ſi peu de temps, il lui répondit qu'il avoit eu une enflure au prépuce, & des glandes gonflées dans l'aine; qu'ayant découvert le gland au bout de trois ou quatre jours, on y avoit trouvé pluſieurs petits ulcères, que l'on avoit touchés avec une pierre bleue, ce qui les avoit ſéchés, & fait diſparoître les glandes de l'aine.

Après ce récit, M. Petit ne douta point que le malade n'eût la vérole, & que ce qu'il avoit au rectum ne dépendît de cette maladie; ſur quoi

il lui conſeilla de paſſer par les remèdes. Il eut aſſez de peine à le convaincre, de même que ceux qui l'avoient traité juſqu'au moment préſent ; il fut même quinze jours ou trois ſemaines ſans en entendre parler : mais comme les remèdes qu'il fit pendant ce temps-là, ne firent qu'augmenter ſes douleurs & ſes craintes, il eut recours à M. Petit, qui, en le traitant méthodiquement, le guérit des hémorroïdes, » dont il ſeroit mort, » ajoute-t-il, comme quantité d'autres que j'ai » vus périr de la même maladie, pour n'avoir » pas ſuivi la même route. »

OBSERVATION XXIV.

Sur une Vérole dont les ſymptômes ne ſont point équivoques pour ceux qui connoiſſent la marche de la nature dans cette maladie.

Il y a pluſieurs années que je perdis la confiance d'un homme, pour lui avoir conſeillé de paſſer par les remèdes. Il étoit anciennement ſujet à des attaques d'hémorroïdes, qui, loin de l'incommoder, raffermiſſoient au contraire ſa ſanté lorſqu'elle devenoit chancelante ; mais après avoir eu des chancres, qu'on avoit fait paſſer avec une préparation mercurielle priſe par la bouche, les hémorroïdes devinrent plus douloureuſes & plus opiniâtres, & elles augmentèrent au point, avec des hémorragies ſi fréquentes, que le malade fut obligé de garder le lit fort long-temps. Il me conſulta alors ſur ſon état. Comme je n'ignorois pas le traitement infidèle qu'on lui avoit fait pour ſes chancres, je lui dis

tout uniment qu'il ne guériroit qu'en paſſant par les remèdes. Cette déciſion lui ayant déplu, il ſe confia à un Charlatan, qui lui appliqua des topiques répercuſſifs ſur ſes hémorroïdes, qui les diſſipèrent aſſez promptement, car quelques ſemaines après il n'en reſta aucune trace : & ce qui confirma enſuite le malade dans l'idée que je m'étois trompé ſur le jugement que j'avois porté ſur ſon état, c'eſt que depuis ſa prétendue guériſon, il avoit eu un commerce réglé avec ſon épouſe ſans lui communiquer aucun mal, & qu'elle accoucha d'un enfant bien portant.

Dix-huit mois ou deux ans après, le malade ayant fait un faux pas en danſant, il entendit un craquement dans la partie inférieure de la jambe, & il ſentit au même inſtant une douleur vive dans cette partie, qui lui ôta dans le moment la faculté de ſe ſoutenir ſur cette jambe, ce qui venoit ſans doute de la rupture d'une partie des fibres du tendon d'Achille. Ce ne fut que quelques mois après que, paſſant chez lui par haſard, il me dit que ſon Chirurgien ordinaire n'ayant ſu le guérir, il avoit appelé un renoueur, qui lui avoit appliqué un emplâtre dont il ſe trouvoit très-bien. Je me ſouviens qu'il me pouſſa un peu fort ſur le peu de confiance que nous, Chirurgiens, affectons de témoigner dans le public en la ſcience de ces ſortes de gens : il eſt vrai que j'avois un peu badiné ſur l'application d'un emplâtre ſur la peau, pour des fibres tendineuſes rompues ; mais l'évènement juſtifia ce que je lui dis de l'ignorance de ſon homme à ſon égard, car il fut plus d'un an ſans pouvoir marcher, ou ne marchant qu'avec peine, ayant toujours le bas de la jambe enflé & œdémateux.

Enfin, il y a très-peu de temps que cette perſonne paſſa chez moi, pour me parler d'une choſe étrangère à ſon mal. Je fus à ma porte le trouver dans ſon carroſſe. Après un moment de converſation, lui ayant demandé des nouvelles de ſa ſanté, il me dit qu'il venoit des eaux de S. Amant, pour un gonflement douloureux au genou, qu'il attribuoit à la fatigue que cette jambe avoit ſoufferte dans le temps qu'il ne pouvoit point ſe ſoutenir ſur l'autre; & il ajouta que les eaux ne l'avoient pas tout-à-fait guéri, mais qu'il eſpéroit que le temps le délivreroit entièrement de ſon mal. Je ſavois bien qu'il ne venoit pas là pour être contredit, auſſi lui laiſſai-je ignorer que je penſois que cette nouvelle maladie tenoit au même principe vénérien dont je le croyois atteint, & que j'étois toujours dans le ſentiment que tôt ou tard il ſeroit obligé de paſſer par les remèdes, pour recouvrer une ſanté ſolide, dont il eſt fait pour jouir.

Mais, pour juſtifier ce diagnoſtic, j'ai deux points à éclaircir : premièrement, dans la ſuppoſition que le malade avoit dans le ſang un principe vérolique après ſes hémorroïdes, pourquoi n'a-t-il communiqué aucun mal à ſa femme, & que l'enfant qui eſt né de leur commerce, eſt venu au monde dans un état de ſanté? C'eſt qu'il ſuffit, pour que cela arrive ainſi, que la verge qui eſt introduite dans le vagin, que les humeurs qui lubrifient le canal de l'urètre, & que la ſemence ne ſoient point affectées par le virus. Lorſqu'une fois, après la diſparition des ſymptômes primitifs de la maladie vénérienne, le virus a pénétré dans la maſſe du ſang, il eſt très-ordinaire que les humeurs dont nous venons de parler, reſtent im-

prégnées du venin, & alors l'homme communique du mal à la femme ; mais il eſt très-poſſible auſſi que le virus étant fixé dans une partie plus ou moins éloignée des parties de la génération, il eſt très-poſſible, dis-je, que ces parties & les humeurs qui les arroſent, & la ſemence qui les traverſe, ſoient exemptes de toute altération vénérienne; & dans ce cas, l'homme, quoique ayant la vérole, ne communique aucun mal à la femme, & procrée des enfans bien ſains.

En ſecond lieu, dans la même circonſtance, c'eſt-à-dire, après la diſparition des hémorroïdes par l'application des remèdes du Charlatan, ne pouvoit-on pas préſumer que je m'étois trompé ſur le caractère de ces hémorroïdes, puiſque le malade a paru jouir d'une parfaite ſanté pendant un long eſpace de temps ? Non, parce que ceux qui connoiſſent la marche des maladies vénériennes, ſavent que le virus peut reſter très long-temps dans la maſſe du ſang, ſans ſe montrer par aucun ſymptôme apparent, & qu'enſuite, en ſe développant, il ſe manifeſte au-dehors, & produit des accidens mprévus.

OBSERVATION XXV.

Sur une Fièvre quarte qui dépendoit du virus vénérien.

Il y a douze ou treize ans qu'un homme avoit pris une gonorrhée, qui fut traitée de diverſes manières ; on lui donna d'abord des rafraîchiſſans, enſuite des frictions, des purgatifs, des aſtringens : peut-être qu'il n'obſervoit pas aſſez le

régime convenable pour contribuer de ſon côté à ſa guériſon ; mais, quoi qu'il en ſoit, au bout de ſix mois d'uſage de ces remèdes, il n'étoit guère plus avancé que le premier jour, aux douleurs près, qui étoient diſſipées depuis long-temps. On eut recours alors aux dragées de Keiſer, il en prit un quantité prodigieuſe : quelquefois ſa gonorrhée s'arrêtoit, & puis elle reparoiſſoit. Enfin l'écoulement ne ceſſa entièrement qu'au bout d'un an, par l'uſage du petit-lait, & de quelques priſes de baume de Copahu.

Cinq ou ſix ans après, le malade prit une ſeconde gonorrhée : il y a apparence que le traitement de celle-ci ne fut pas plus méthodique que celui de la première, puiſqu'elle tomba dans les bourſes, & que l'écoulement ne reparut plus.

Trois ou quatre ans après, le malade eut une fièvre putride ; il fut traité par un des Médecins le plus employés dans Paris. Cette fièvre parut terminée au bout de trois ſemaines : les principaux ſymptômes qui la caractériſoient, étoient diſſipés ; mais on s'apperçut bientôt qu'elle n'étoit que dégénérée en fièvre quarte, accompagnée d'une toux convulſive. Le Médecin ſe tourna de toutes les manières pour venir à bout de la fièvre & de la toux, mais en vain ; le mal avoit déja réſiſté plus de deux mois, & le malade étoit dans l'état le plus fâcheux, lorſqu'il s'aviſa de lui faire l'hiſtoire de ſes gonorrhées, & de lui expoſer l'état de ſa femme, qui avoit un écoulement fort abondant, & de mauvaiſe qualité, qui ſouffroit des douleurs en différentes parties du corps, & qui étoit dans un état de dépériſſement très-marqué. Ce Médecin conçut que le virus vénérien pouvoit bien entrer pour quelque choſe dans la cauſe

d'une fièvre auſſi opiniâtre ; en conſéquence je fus appelé : étant du même avis, j'adminiſtrai les frictions au malade, en les proportionnant à ſon état. Nous ne fûmes pas long-temps ſans nous appercevoir de l'efficacité du ſpécifique : après la quatrième friction, la fièvre manqua, la toux ceſſa, le malade reprit des forces avant la fin du traitement, & il fut bientôt rétabli. Je paſſai également la femme par les remèdes, qui diſſipèrent tous les accidens qui l'avoient réduite dans un état déplorable.

Les obſervations que je viens de rapporter touchant le diagnoſtic de la vérole dans les cas douteux, ſont plus importantes qu'on ne penſe. Combien de perſonnes languiſſent dans des maladies longues & dangereuſes, qui recouvreroient leur ſanté en paſſant les remèdes, dont on ne les ſoupçonne pas avoir beſoin ! Qu'on les interroge ſur leur vie paſſée, on trouvera dans la plupart des raiſons ſuffiſantes pour employer les anti-vénériens ; mais, en ſuppoſant que le cas ſoit des plus équivoques, riſque-t-on beaucoup d'adminiſtrer les frictions à un malade, avec les ménagemens convenables, lorſqu'on n'attend plus d'autres reſſources du côté de la nature, ni du côté de l'art ?

ARTICLE V.

Du Traitement de la Vérole.

OBSERVATION XXVI.

Sur le risque que l'on court de manquer un malade, si on se presse trop de le passer par les remèdes lorsqu'il a des chancres & des bubons.

UN jeune homme de dix-neuf ans prit des chancres ; il en avoit un entr'autres à la racine du gland, avec des bords élevés & calleux, autant qu'on en pouvoit juger en le touchant à travers le prépuce, qui formoit un phimosis. L'extrémité de la verge étoit rouge, enflée & douloureuse ; les glandes des aines étoient gonflées des deux côtés, mais plus du côté gauche que du côté droit. Si j'avois eu le temps nécessaire pour le traitement qui convenoit à cette maladie, j'aurois prolongé les préparations & les pansemens jusqu'à l'entière guérison des chancres ; mais le jeune homme devoit indispensablement partir dans moins de six semaines ; précipitation qui étoit capable de rendre le traitement infructueux, comme je le dirai, lorsque j'aurai rapporté l'histoire du fait.

Après avoir fait prendre au malade une quinzaine de bains, & l'avoir saigné & purgé, je le mis au régime que j'ai prescrit dans mon Traité, pour le temps des frictions ; je lui donnai les

deux premières à quarante-huit heures de distance l'une de l'autre : je reculai la troisième de douze heures de plus, & à la quatrième je revins à la distance ordinaire de quarante-huit heures. Le mercure ne porta point à la bouche, les évacuations se déterminèrent par les urines & par les selles : elles se soutinrent fort abondantes pendant tout le traitement, de sorte qu'à la fin le malade étoit réduit à un degré de maigreur assez considérable, mais sans être foible, puisqu'il fut en état de partir le surlendemain du jour qu'il fut décrassé.

Pendant le traitement, en faisant de fréquentes injections entre le gland & le prépuce avec l'eau de guimauve, je vins bientôt à bout de dissiper l'inflammation de la verge; le prépuce se relâcha insensiblement, & je parvins à découvrir le chancre le plus considérable, qui étoit à la racine du gland; toutes les duretés étoient fondues, & la cicatrice faisoit des progrès de la circonférence au centre; enfin il fut entièrement cicatrisé avant la fin du traitement, & la verge réduite à son état naturel. Mais il restoit encore quelques glandes engorgées dans les aines, sur-tout du côté gauche. La plus considérable de ces glandes n'excédoit pas la grosseur d'une noisette; elle étoit d'ailleurs molle & insensible, ce qui pouvoit me rassurer pour l'avenir; mais j'eusse bien mieux aimé qu'il n'en fût resté aucunes traces.

Je ne vis donc pas partir le malade sans une secrette inquiétude; je lui recommandai de me donner de ses nouvelles, s'il lui survenoit quelque chose d'extraordinaire, & je le prévins même que peut-être cette glande du côté gauche s'enfleroit, & qu'il pourroit s'y former un point de

ſuppuration; que, dans ce cas, un petit emplâtre d'onguent de la Mère ſuffiroit pour le guérir. Ce que j'avois prévu, arriva en effet; il ſe fit une légère ſuppuration dans la glande que je lui avois déſignée; je lui fis faire uſage pendant quinze jours de ſudorifiques, dont je lui envoyai la préparation, & il ſe trouva parfaitement guéri par ce moyen.

L'inquiétude que j'avois après le traitement de ce malade, étoit fondée ſur une obſervation que j'ai faite il y a long-temps, & que j'ai conſignée dans mon Traité: c'eſt que ſi on adminiſtre le mercure avant que les chancres ſoient guéris, ſur-tout lorſqu'ils ſont malins, & qu'ils ont des calloſités profondes, on court riſque de manquer le malade: dans ce cas, le virus fixé dans la ſubſtance du gland ou du prépuce, n'a point encore paſſé dans la maſſe du ſang; & comme la vertu ſpécifique du mercure, dans la guériſon de la vérole, conſiſte principalement à déterminer une criſe par une évacuation quelconque, qui expulſe le virus au-dehors, il eſt évident que, dans le cas dont je parle, l'effet du remède n'atteint point à la cauſe du mal. L'expérience, en effet, m'a appris qu'on manque ſouvent les malades, pour les paſſer trop tôt par les remèdes, lorſqu'ils ont des chancres malins avec des calloſités profondes, & ſi difficiles à fondre, que ces chancres ne ſe détergent & ne ſe cicatriſent qu'après le traitement: alors il eſt preſque sûr que le malade n'eſt point guéri radicalement, parce que la guériſon de ces chancres eſt poſtérieure à la criſe que le mercure a déterminée, & parce que le virus, qui n'avoit point paſſé dans la maſſe du ſang, étoit hors de la ſphère de l'action du ſpécifique.

J'ai obſervé de plus que, dans d'autres circonſtances de la vérole, il faut quelquefois attendre que la maladie ſoit parvenue à un certain point de maturité, ſi je puis m'exprimer ainſi, pour paſſer les malades par les remèdes. On riſque, par exemple, de manquer une perſonne qui a la vérole, mais dont les ſymptômes ſont peu développés; il en eſt à cet égard de la vérole comme de beaucoup d'autres maladies, dont on ne dompte jamais mieux la cauſe, que lorſqu'elles ſont parvenues à ce degré de maturité dont je parle, & que les habiles Médecins ſavent ſi bien apprécier: auſſi voit-on ſouvent, dans la vérole, que les malades qui ont les ſymptômes les plus marqués, les plus preſſans, ſont ceux qui ſont guéris plus promptement & plus sûrement. Enfin il y a une autre circonſtance dans la vérole, où il eſt néceſſaire de temporiſer, c'eſt lorſque les ſymptômes ont un caractère inflammatoire; le mercure, dans ce cas, n'eſt point capable de procurer la criſe ſalutaire qui expulſe le virus au-dehors.

OBSERVATION XXVII.

Sur un Ulcère vénérien ſurvenu à la gorge, par une métaſtaſe que le mercure produiſit pendant le traitement.

UN homme avoit pris un chancre malin; il étoit calleux avec les bords renverſés. Lorſque je vis le malade la première fois, il y avoit plus d'un mois qu'on le panſoit avec des remèdes émolliens: ils avoient produit un fort bon effet, les calloſités étoient ramollies, la ſuppuration étoit louable;

je

je jugeai que la circonſtance étoit favorable pour paſſer le malade par les remèdes. Avant la fin des préparations, que je prolongai autant qu'il me fut poſſible, le chancre étoit cicatriſé ; je commençai les frictions. Après la troiſième, le malade ſe plaignit d'un léger mal de gorge ; je crus que c'étoit le mercure qui portoit à cette partie ; je ſuſpendis la quatrième friction ; mais en examinant la bouche avec plus d'attention, je vis qu'il n'y avoit point de ſalivation, & que le mal de gorge étoit cauſé par un ulcère à l'amygdale gauche : cet ulcère avoit tout le caractère vénérien ; je ne doutai point alors que le virus, par la marche qu'il tient ordinairement après la diſparition des chancres, ne ſe fût fixé ſur cette partie, y étant déterminé par l'action du mercure. Comme l'apparition ſubite de cet ulcère avoit cauſé un peu de fiévre, je ſaignai le malade ; & lorſque l'inflammation fut appaiſée, je continuai les frictions : il n'y eut point de ſalivation ; l'ulcère fut guéri avant la fin du traitement, que je prolongeai un peu plus qu'à l'ordinaire.

Si on avoit paſſé cet homme par les remèdes dans le commencement que le chancre parut, on eût ſans doute guéri celui-ci, mais on n'eût pas garanti le malade de la vérole : ce n'eſt donc point la diſparition des chancres par tel ou tel remède, qui conſtate la guériſon des malades. Tel eſt l'effet ordinaire des préparations mercurielles & des autres remèdes qu'on donne intérieurement ſans faire obſerver de régime, ni ſans aſſujettir les malades à garder la chambre ; ils diſſipent aiſément les chancres & les bubons, mais ils ne détruiſent point la racine du mal, comme on peut le voir dans la plupart des obſervations que j'ai raſſem-

blées dans cet ouvrage, & particulièrement dans les deux ſuivantes.

OBSERVATION XXVIII.

Sur une Douleur vive qui pénétroit à travers la poitrine de devant en arrière.

UN homme fort & vigoureux, après avoir eu des chancres qu'on avoit fait diſparoître, avoit paru jouir d'une bonne ſanté pendant quelque temps. Il eut enſuite quelques ſymptômes qu'on ſoupçonna être vénériens ; on les fit diſparoître encore par le moyen de quelques préparations mercurielles ; mais quelque temps après il lui en vint d'autres qui furent plus opiniâtres, & ſur-tout une douleur qui gênoit beaucoup ſa reſpiration, & qui répondoit du devant de la poitrine, au-deſſous de la clavicule, à ſa partie poſtérieure ſous l'omoplate. On ſaigna le malade, on lui fit prendre les bains, mais la douleur augmentoit au lieu de diminuer : enfin, ne perdant point de vue le principe de ſa maladie, ſon Médecin me fit appeler. Comme le mal étoit preſſant, je propoſai d'en venir tout de ſuite aux frictions, regardant les remèdes généraux qu'on venoit de faire comme des préparations ſuffiſantes; & conſidérant l'état de maturité de la maladie, je ne doutai point, & j'annonçai que la douleur ceſſeroit après la troiſième friction. Il reçut les deux premières à la diſtance de quarante-huit heures l'une de l'autre ; & par des vues particulières, dont je parlerai plus loin, je reculai la troiſième de vingt-quatre heures de plus.

Ce que j'avois prédit arriva ; la douleur fut entièrement dissipée le lendemain de la troisième friction ; il ne se déclara aucune salivation, les urines & les selles alloient assez abondamment : le malade ne s'écartoit point du régime que je lui avois prescrit, il avoit gardé exactement sa chambre ; mais un jour qu'on vint lui dire que le lendemain il se faisoit une vente de livres rares & bien conditionnés, dont il étoit fort curieux, il se hasarda d'y aller sans m'en parler, croyant qu'en se couvrant bien, & allant dans un carrosse bien fermé, il ne courroit aucun risque. Il fut donc à cette vente, où il eut froid ; il revint le soir bien content de l'emplette qu'il avoit faite ; mais dans la nuit la douleur de poitrine se renouvela, moins forte qu'auparavant, mais assez pour lui faire craindre qu'elle n'augmentât. M'ayant d'abord fait un mystère de sa sortie, je ne savois à quoi attribuer le retour de cet accident ; mais enfin il m'avoua le fait, & je n'en fus plus inquiet. Comme j'étois sur le point de le purger, j'éloignai les purgatifs de plusieurs jours, pour placer quelques frictions de plus ; la douleur cessa bientôt, j'achevai le traitement, & la santé du malade fut entièrement rétablie.

OBSERVATION XXIX.

Sur une Douleur semblable à la précédente.

A PEU PRÈS vers le même temps, je fus appelé pour voir une dame qui avoit également une douleur qui pénétroit à travers la poitrine, avec difficulté de respirer. Le mari de cette dame lui-

avoit donné un chancre, qu'il fit traiter par un Empirique, ſans dire à la malade la nature de ſon mal. Quelque temps après que le chancre eut diſparu, il lui ſurvint des puſtules par tout le corps. Le mari eut encore recours au même Empirique pour guérir ces puſtules, que la malade prenoit pour une ébullition de ſang; elles diſparurent, mais elle ne fut pas long-temps ſans ſe plaindre d'une douleur à la partie ſupérieure de la poitrine, qui répondoit ſous l'omoplate. Le mari, qui ſoupçonnoit la véritable cauſe de cette maladie, & qui en craignoit les ſuites, me fit appeler. La conformité de la douleur que cette dame éprouvoit, avec celle que je venois de guérir au malade dont je viens de parler, ne me laiſſa aucun doute ſur le caractère du mal; mais le mari me prévint que, pour des raiſons importantes, il falloit que ſa femme ignorât que ſa maladie étoit vénérienne; en conſéquence je propoſai à la malade les frictions, comme un moyen qu'un Chirurgien Anglois venoit de publier dans Paris contre les douleurs de rhumatiſme ſemblables à la ſienne (1), & je l'aſſurai en même temps qu'après la troiſième onction elle ſeroit délivrée de ſa douleur. Dans cette eſpérance, elle ſe prêta volontiers à ce que je lui propoſois; en effet, après la troiſième friction, elle ne ſouffroit plus; mais je ſentois bien que cela ne ſuffiſoit point, & que ſi elle ne continuoit pas le traitement juſqu'à la fin avec toute

(1) L'hiſtoire de cet Anglois n'étoit point ſuppoſée; il y en avoit un réellement dans ce temps-là, dont on parloit comme d'un homme unique pour guérir différentes eſpèces de douleurs, en donnant de petites frictions avec l'onguent mercuriel, ſur les parties ſouffrantes.

la régularité requiſe, elle ne ſeroit point guérie ; mais toutes les raiſons que je pus lui donner pour l'engager de continuer les frictions, furent inutiles ; elle ſe croyoit guérie d'un ſimple rhumatiſme, elle ne voulut plus ſe ſoumettre à la gêne où je l'avois miſe, & par rapport au régime, & par rapport à la contrainte de garder la chambre. Je dis au mari que je ne comptois point ſur cette guériſon apparente ; il fit de ſon côté tout ce qu'il put pour engager ſa femme à continuer les remèdes, mais ce fut en vain ; elle avoit envie d'aller dans une de ſes terres, il fallut partir.

Elle ne fut pas quinze jours dans cette terre, que la douleur la reprit ; elle n'eut rien de plus preſſé que de revenir à Paris. Elle m'envoya chercher ; & lui ayant fait quelques reproches ſur ſon indocilité, elle me promit de ſuivre exactement ce que j'exigerois d'elle. La douleur étoit trop vive pour perdre du temps en préparations, que je ſavois peu propres à l'appaiſer. Je lui adminiſtrai tout de ſuite les frictions ; dès la troiſième, la douleur fut encore appaiſée. J'ai oublié de dire que les trois frictions du premier traitement ne portèrent point à la bouche, celles-ci n'y portèrent pas non plus. Je continuois le traitement avec ſuccès à la faveur de la docilité que la malade m'avoit promiſe ; mais aux trois quarts elle ne put plus y tenir : ſe ſentant délivrée de toute douleur depuis dix ou douze jours, elle commença à ſe relâcher ſur le régime, & à tracaſſer dans toute la maiſon (notez que c'étoit à la fin de l'automne). Enfin, croyant que c'étoit abuſer de ſa patience, que de lui faire continuer des remèdes dont elle croyoit n'avoir plus beſoin, elle ne voulut plus rien faire, & ſuivit ſon train de vie ordinaire.

Inſtruit par mon expérience, je dis au mari que je ne la croyois pas guérie. Elle paſſa plus d'un mois jouiſſant en apparence de la plus parfaite ſanté; mais enfin la douleur de la poitrine revint. Alors j'annonçai au mari que je ne me chargerois point de traiter la malade, ſi on la laiſſoit encore dans l'ignorance ſur le caractère de ſa maladie, & ſi on ne lui déclaroit pas qu'il falloit, pour la guérir, un traitement ſuivi & régulier, qui dureroit l'eſpace de vingt-cinq jours, en obſervant ſcrupuleuſement le régime néceſſaire, & en gardant exactement la chambre. Cette femme, inſtruite de ſon état, ſe prêta par crainte à tout ce que nous voulûmes, & elle fut parfaitement guérie ſans ſalivation.

Vers le même temps, j'eus occaſion de traiter un autre malade, qui avoit la même eſpèce de douleur dans la poitrine. Je fais cette remarque ſeulement pour rappeler ce que j'ai dit, en parlant de la ſtrangurie vénérienne, qu'il y a des ſymptômes de vérole plus communs dans des années que dans d'autres.

Le retour de la douleur dans les deux malades dont je viens de rapporter l'hiſtoire, a été cauſée évidemment par la ſuſpenſion des évacuations que le mercure avoit déterminées; car lorſque ces évacuations ſe ſont rétablies, & que la criſe, par ce moyen, a pu devenir complète, la guériſon a été radicale. Telle eſt la marche de toutes les maladies, ſoit aiguës, ſoit chroniques, qui dépendent d'un principe morbifique, & qui ne ſe terminent que par une criſe. Dans ces maladies, la nature, lorſqu'elle n'eſt point contrariée par l'art, détermine cette criſe dans un temps donné, en procurant telle ou telle évacuation, par la-

quelle l'humeur hétérogène eſt expulſée au-dehors : mais dans la vérole, la nature ne peut pas ſe ſuffire à elle-même ; c'eſt le mercure qui doit provoquer les évacuations qui terminent la maladie, & c'eſt cette propriété qui conſtitue ſa vertu ſpécifique contre la vérole. Car ſuppoſera-t-on que ce minéral la guérit en donnant plus de fluidité aux liqueurs, & en déſobſtruant les vaiſſeaux par la peſanteur & la mobilité de ſes globules ? Mais cette propriété purement mécanique rendroit également ce minéral ſpécifique contre toutes les maladies où les fluides ſont trop épais, & où les vaiſſeaux ſont obſtrués, ce qui eſt contredit par l'expérience.

D'autres ont penſé *que le mercure pouvoit avoir une vertu inhérente, autre que celle de la peſanteur & de la mobilité de ſes globules ; & qu'on pouvoit conjecturer que cette vertu étoit due au ſoufre de ce minéral, dont la vapeur bienfaiſante enchaînoit le virus vénérien, ou le décompoſoit.* Cela peut être ; mais, dans cette ſuppoſition, ne pourroit-on pas croire que la combinaiſon du mercure ou de ſon ſoufre avec le virus vénérien, forme une ſubſtance neutre, qui devient propre à ſolliciter une évacuation par tel ou tel organe excrétoire, c'eſt-à-dire, que c'eſt cette combinaiſon qui détermine l'eſpèce de criſe particulière à la vérole ; de même qu'on peut conjecturer que ce qu'on appelle coction dans les maladies aiguës ou chroniques, n'eſt autre choſe qu'une modification nouvelle que l'humeur morbifique acquiert par ſa combinaiſon avec d'autres principes, & que c'eſt cette modification qui détermine les évacuations qui conſtituent la criſe.

Cependant une ſeule réflexion renverſe ce que

nous venons de dire par rapport au mercure dans la vérole; car ce minéral produit également la salivation & d'autres évacuations dans les personnes qui n'ont point de virus : il faut donc que le mercure produise ces évacuations par une autre propriété que nous ne connoissons point. Mais, quoi qu'il en soit, il faut toujours que le virus vénérien, de même que le principe morbifique dans les autres maladies, soit expulsé au-dehors; car il ne paroît pas possible qu'un principe hétérogène devienne analogue à notre substance & s'y assimile, quelque modification qu'il reçoive par ses différentes combinaisons avec d'autres élémens : du moins la terminaison de toutes les maladies qui dépendent d'un principe humoral, permet d'adopter cette opinion, puisque la guérison n'a lieu que par l'évacuation du délétère; & voilà pourquoi, dans la vérole, la méthode de l'extinction, dans laquelle on n'est point si sévère sur le régime, dans laquelle on permet souvent aux malades de vaquer à leurs affaires, dans laquelle on évite toutes les évacuations que le mercure peut déterminer, en se chargeant soi-même de les provoquer par telle ou telle voie, par des remèdes étrangers au mercure; & voilà pourquoi, dis-je, cette méthode est si infidèle.

Enfin, suivant la même hypothèse, le sublimé corrosif mériteroit-il plus de confiance? Mais ce remède qu'il faut donner à si petite dose, pour éviter les accidens les plus funestes qu'il en peut résulter; ce remède, dis-je, est-il capable de dépurer la masse des humeurs par une crise qui doit être exempte de trouble & d'irritation? Mais, dit-on, il fait souvent disparoître les symptômes de la maladie avec facilité. Sans doute; mais ce n'est que par

une métaſtaſe qui déplace le virus d'où il étoit fixé, & le fait rentrer dans la maſſe du ſang ſans l'évacuer. Cependant, ajoute-t-on, il procure des évacuations : mais ces évacuations ſont forcées ; elles ne ſont dues qu'a l'irritation des organes excrétoires, cauſée par l'acide du ſel marin. Enfin, en ſuppoſant que ces évacuations puſſent être ſalutaires par elles-mêmes, la liberté qu'on accorde aux malades d'aller au grand air, de vaquer à leurs affaires, & de n'obſerver aucun régime régulier, ne doit-elle pas être un obſtacle à la guériſon de la maladie, par la ſuſpenſion ou la ſuppreſſion totale de ces évacuations ?

OBSERVATION XXX.

Sur une Vérole ancienne qui avoit été traitée pluſieurs fois infructueuſement.

UN de ces hommes qui ſe livrent à toutes ſortes de débauches, parce qu'ils ont les moyens de ſatisfaire leurs goûts, avoit eu cinq ou ſix gonorrhées, qu'on s'étoit toujours hâté d'arrêter avec des injections aſtringentes. Une méthode auſſi pernicieuſe ne pouvoit pas manquer de donner la vérole au malade. Il eut une ophtalmie opiniâtre, qu'on regarda d'abord comme étrangère au virus vénérien, mais qu'on ne put diſſiper avec les remèdes ordinaires qui conviennent dans ces ſortes de maladies. Quelque temps après, l'ophtalmie parut céder ; mais il ſurvint une douleur dans les lombes, dans les cuiſſes & dans les jambes, qui tourmentoit cruellement le malade, ſur-tout la nuit, & lui ôtoit la faculté de ſe ſoutenir debout.

On reconnut alors le véritable caractère de la maladie ; on mit en uſage les dragées de Keiſer, & ſucceſſivement le ſublimé corroſif, le traitement par extinction, & pluſieurs autres remèdes des Charlatans à brevet. Les ſymptômes de la maladie parurent pluſieurs fois diſpoſés à ſe diſſiper, mais ils revinrent enſuite plus fort que jamais ; l'ophtalmie & la douleur des parties inférieures ſe ſuccédoient alternativement, c'eſt-à-dire, que, lorſqu'une ſe calmoit, l'autre ſe renouveloit. Le malade languit dans cet état pendant fort long-temps ; il dépériſſoit tous les jours : enfin je fus appelé. Cet homme voyoit beaucoup de monde, il étoit entouré d'un nombreux domeſtiques. Je craignois d'abord de ne pouvoir l'aſſujettir à obſerver le régime néceſſaire, & à garder la chambre ; mais il me raſſura là-deſſus, en me diſant qu'on l'avoit prévenu que c'étoit ma méthode, & que je ne m'en départirois jamais. Après l'avoir préparé convenablement, je lui adminiſtrai les frictions.

Je donnai les deux premières à la diſtance de quarante-huit heures l'une de l'autre, & j'éloignai la troiſième de vingt-quatre heures de plus. Le mercure ne porta point à la bouche : pendant les quinze premiers jours il ne s'établit aucune autre évacuation bien remarquable ; cependant l'ophtalmie (dont c'étoit le tour) commença, dans cet intervalle de temps, à ſe calmer, ſans que la douleur des extrémités inférieures parût diſpoſée à ſe renouveler. Vers le ſeizième jour du traitement, en comptant de la première friction, la bile commença à couler : le malade avoit reçu ſix frictions, le lendemain je lui en donnai une autre, & le jour d'après il fut purgé ; c'étoit avec un mi-

noratif qui fit un effet prodigieux ſans le fatiguer. Il prit ainſi alternativement, d'un jour à l'autre, quatre frictions, & autant de purgatifs qui terminèrent le traitement. Les ſymptômes de la maladie étoient tous diſſipé, la convaleſcence fut courte, & j'ai vu le malade jouir d'une parfaite ſanté pendant dix-huit mois qu'il a reſté à Paris; depuis, je n'en ai plus entendu parler.

Je viens de rapporter l'hiſtoire de pluſieurs malades qui n'ont point ſalivé dans leur traitement; c'eſt ce que j'évite à préſent autant que la diſpoſition du ſujet peut me le permettre, ſans nuire à la cure. Je ſavois bien que la ſalivation n'étoit point d'une néceſſité abſolue pour la guériſon de la vérole; mais je ne m'étois point encore aviſé de l'éviter, ou du moins de la modifier, ſans que le mercure manque de déterminer la criſe néceſſaire pour expulſer le virus hors du corps. Auparavant je donnois la troiſième & la quatrième friction comme les deux premières, c'eſt-à-dire, à la diſtance de quarante-huit heures l'une de l'autre, & cette méthode produiſoit une ſalivation très-abondante dans les malades qui en étoient naturellement ſuſceptibles; mais depuis j'ai éprouvé qu'en éloignant la troiſiéme & la quatriéme friction de douze heures ou de vingt-quatre heures de plus, le mercure porte bien plus rarement à la bouche, & qu'il s'établit des évacuations par les urines ou par les ſelles, qui opèrent également la criſe néceſſaire, & fatiguent bien moins les malades. Il eſt vrai que par ce moyen on n'évite pas toujours le flux de bouche; mais lorſqu'il ſurvient, il eſt ſi léger que les malades le ſupportent ſans incommodité, & ſans être privés du ſommeil pendant la nuit: ajoutez encore qu'on donne bien

plus de mercure par cette nouvelle méthode, parce qu'on n'eſt pas obligé de ſuſpendre les frictions, comme lorſque la ſalivation eſt abondante & que la bouche eſt remplie d'ulcères.

Cependant il eſt encore vrai qu'il y a des tempéramens ſi extraordinaires, qu'on ne peut pas prévoir les ravages que le mercure eſt capable de faire en eux. Par exemple, en adminiſtrant les frictions à une dame qui étoit réduite dans un état déplorable par la vérole, mon intention n'étoit sûrement pas de provoquer la ſalivation, d'autant plus que je me méfiois du tempérament de cette dame, qui avoit les nerfs extrêmement ſenſibles, & qui étoit ſujette à des accès violens de vapeurs; je lui donnai donc la première friction d'un gros d'onguent; la ſeconde, également d'un gros, fut donnée le troiſième jour, & la troiſième fut donnée à la même diſtance & à la même doſe; mais malgré ces précautions, il ſurvint une ſalivation très-abondante, qui m'obligea de diſcontinuer le traitement, dont la malade ne retira aucun fruit; mais ces cas ſont ſi rares, qu'il ne faut pas les mettre en ligne de compte.

Je reviens à l'éloignement de la troiſième & de la quatrième friction, qui évite ou modifie la ſalivation ſans nuire à la cure: dans ce cas, le flux de bouche, qui auroit lieu dans la plupart des malades ſans cette précaution, eſt ſuppléé par les ſelles & par les urines, ce qui revient au même pour ſatisfaire à l'indication qu'on doit avoir en vue, qui eſt de procurer la criſe néceſſaire pour la guériſon de la vérole; cependant j'ai obſervé quelquefois que, depuis le jour de la première friction juſqu'au quinzième, il ne s'eſt établi aucune évacuation bien remarquable; mais dans ce

cas, il y a une crise subsidiaire dont je n'ai point encore parlé, & qui mérite une attention particulière.

Après la troisième ou la quatrième friction, ma méthode est de donner deux lavemens par jour à l'eau simple. Dans le commencement, ces lavemens sont plus ou moins chargés de bile, suivant que le mercure s'est plus ou moins porté sur les intestins; mais il arrive constamment que le neuvième ou le dixième jour, après la troisième ou la quatrième friction, le malade commence à sentir des gargouillemens dans le ventre, & qu'alors les mêmes lavemens produisent beaucoup d'effet, c'est-à-dire, que chaque lavement procure deux ou trois selles copieuses: or c'est ce moment que je saisis pour placer trois ou quatre purgations données de deux jours l'un, qui déterminent les évacuations nécessaires pour dépurer complétement la masse des humeurs.

Telle est la marche que je suis dans le traitement de la vérole. Les habiles praticiens en médecine, doivent juger que cette marche répond parfaitement à celle que la nature tient dans les maladies où il y a un principe morbifique qui doit être expulsé hors du corps. Dans les maladies ordinaires de cause interne, la nature détermine elle-même les évacuations qui opèrent cette expulsion; mais ici c'est l'art qui produit le même effet par le moyen du mercure. On sait que dans les maladies aiguës & chroniques, il faut être attentif au *quò natura vergit*: dans la vérole, un point essentiel est de laisser agir le mercure bien administré, suivant la disposition qu'il trouve dans chaque individu, & par conséquent de ne point l'allier avec des subs-

tances étrangères, capables de déterminer ſon action contre ſa pente naturelle. Enfin, la nature détermine les criſes dans des eſpaces de temps inégaux, ſuivant les caractères différens du délétère qui produit la maladie; mais dans la vérole, comme c'eſt toujours le même principe morbifique, & toujours le même ſpécifique qu'on lui oppoſe, la criſe ſe fait dans un eſpace de temps fixe, qui eſt celui de vingt-cinq jours.

ARTICLE VI.

Des Symptômes vénériens qui ſubſiſtent après le traitement le plus régulier.

OBSERVATION XXXI.

Sur des Poireaux vénériens qui ont réſiſté au traitement.

J'AI obſervé, dans mon Traité, qu'en général les ſymptômes vénériens qui ſuccèdent aux gonorrhées mal traitées, réſiſtent plus aux grands remèdes que ceux qui ſont la ſuite des chancres; mais parmi les premiers, il n'y en a point de plus opiniâtres que les poireaux qui ont des racines profondes, & qui naiſſent ſur le gland & dans l'intérieur du prépuce.

Il y a dix ou douze ans qu'un Médecin m'amena de province un jeune homme de condition qui étoit dans ce cas. L'extrémité de la verge étoit extrêmement groſſe, ſans inflammation; on ſen-

toit à travers le prépuce, qui formoit un phimosis, des inégalités & des duretés formées par les poireaux. On avoit déja fait beaucoup de remèdes à ce jeune homme, mais sans succès. Je le fis saigner, je lui fis prendre plus de trente bains, & j'en vins ensuite aux frictions : avant de toucher à la verge, je voulois voir ce que le mercure produiroit ; le traitement fut des plus réguliers ; il s'établit une abondante suppuration sous le prépuce, & celui-ci se relâcha un peu, mais non pas assez pour découvrir les poireaux dans toute leur étendue.

Je jugeai alors qu'il falloit faire l'opération du phimosis, pour mettre tout le gland à découvert ; mais le malade ne voulut point s'y prêter ; la seule idée de l'instrument tranchant le révoltoit. Cependant le traitement fut terminé sans que le mal fût plus avancé vers sa guérison : j'étois fort embarrassé, je ne voyois point la possibilité de détruire ces poireaux sans mettre le gland à découvert.

Enfin, après un mois, le malade voyant que tout ce que je faisois étoit inutile, consentit à l'opération. Lorsqu'elle fut faite, & que les poireaux ne furent plus gênés par le prépuce qui les comprimoit, ils se gonflèrent & s'étendirent insensiblement, de sorte que le gland & le prépuce formoient ensemble une espèce de choufleur. Il n'y avoit pas lieu d'extirper les poireaux avec l'instrument tranchant, & encore moins d'en faire la ligature ; leurs racines étoient trop profondes, & trop confondues les unes avec les autres : je n'osois pas non plus les attaquer avec les caustiques, je craignois qu'ils ne devînssent carcinomateux : j'abandonnai donc au temps l'é-

vènement qui pouvoit en réſulter, je me contentai de ſaupoudrer les poireaux avec la ſabine en poudre. L'effet de ce moyen fut extrêmement lent; mais enfin, j'eus la ſatisfaction de voir que ces excroiſſances commencèrent à ſe flétrir peu à peu; enſuite, le deſſéchement faiſant plus de progrès, elles tombèrent d'elles-mêmes par écailles, & au bout de deux mois elles furent entièrement détruites.

OBSERVATION XXXII.

Sur le même ſujet.

UN jeune homme étranger, après pluſieurs gonorrhées mal traitées, eut des poireaux au prépuce & au gland, de la même eſpèce que ceux du jeune homme dont je viens de parler dans l'Obſervation précédente. On lui fit pluſieurs remèdes dans ſon pays; il fut enſuite à Hambourg où il fut traité par extinction; & après à Strasbourg, où il prit le ſublimé corroſif. Tous ces remèdes furent infructueux; enfin, il me fut adreſſé à Paris.

Je trouvai le gland rempli de poireaux ſuppurans: il y en avoit auſſi dans l'intérieur du prépuce; mais celui-ci étoit aſſez lâche pour qu'on pût découvrir facilement toute l'étendue du gland. Les poireaux n'étoient ni ſi gros, ni ſi preſſés, ni n'avoient leur baſe auſſi large que dans l'autre malade: il y en avoit même pluſieurs qui avoient un pédicule qui permettoit de les lier. Après les préparations convenables, je lui adminiſtrai les frictions, qui établirent une ſalivation douce & ſoutenue;

ſoutenue ; le traitement ſe paſſa ſans que les poireaux changeaſſent d'état ; je fis tomber, par la ligature, ceux dont le pédicule permettoit de les lier : je voulois extirper tout de ſuite les autres avec l'inſtrument tranchant, mais le malade ne voulut point y conſentir ; j'y appliquai ſeulement de la ſabine, dans l'eſpérance qu'ils ſécheroient & tomberoient par écailles, mais ce fut en vain ; la ſabine les irritoit, & les faiſoit gonfler au lieu de les flétrir. Enfin, quelque temps après le malade me permit de les couper : je conſommai, dans la ſuite des panſemens, les racines avec l'eſprit de ſel ; & trois ſemaines après, le jeune homme fut en état de retourner chez lui très-bien guéri.

OBSERVATION XXXIII.

Sur le même ſujet.

MAIS voici un cas de la même eſpèce bien plus compliqué. Un homme de quarante-cinq à cinquante ans me fut adreſſé pour le paſſer par les remèdes. Il avoit des poireaux ſur le gland, & principalement à ſa baſe ; ils paroiſſoient fort durs en les touchant à travers le prépuce, qui formoit un phimoſis. Ces poireaux rendoient beaucoup de ſanie ; outre cela, le malade avoit des douleurs en différentes parties du corps, des gerçures calleuſes dans le dedans des mains & des doigts, & les ongles raboteux & rebrouſſés en-dehors. Cette maladie datoit de plus de quinze ans : tous les remèdes qu'on lui avoit faits pendant ce temps-là avoient été infructueux ; il

venoit encore de prendre ſans ſuccès le ſirop de Belet.

Le traitement bien ſuivi fit diſparoître tous les ſymptômes vénériens, excepté les poireaux, comme je m'y attendois. Je commençai par faire l'opération du phimoſis pour découvrir le gland dans ſa totalité. Je vis alors une excroiſſance fort dure, qui occupoit preſque la moitié du gland du côté droit, & qui gênoit & comprimoit tellement cette partie, qu'elle paroiſſoit rapetiſſée preſque de la moitié. Il y avoit vis-à-vis, à la face interne du prépuce, une autre excroiſſance, auſſi conſidérable & auſſi dure que l'autre, & qui paroiſſoit ſe confondre avec elle; il y avoit encore d'autres poireaux plus petits & iſolés, diſperſés ſur le gland & ſur le prépuce: mais ce que je remarquai de plus particulier, c'étoit la membrane qui joint le prépuce au gland, qui étoit extrêmement épaiſſe & calleuſe tout à l'entour de la couronne.

Le lendemain de l'opération, je panſai la plaie avec un digeſtif ſimple, que j'étendis ſur les poireaux. Deux ou trois jours après, je m'apperçus que ceux-ci ſe gonfloient de même que la membrane calleuſe qui étoit à la baſe du gland, & que celui-ci devenoit plus gros dans toutes ſes dimenſions, & reprenoit ſa forme, de ſorte que toute la partie malade augmenta conſidérablement de volume.

Les poireaux n'avoient aucune ſenſibilité. Suivant la deſcription que j'en ai faite, on juge bien qu'on ne pouvoit pas les attaquer avec l'inſtrument tranchant. Je commençai par les panſer avec le baſilicon, dans lequel je mêlai du précipité rouge; mais ce médicament ne parut point mor-

dre ſur les excroiſſances. Enſuite, au lieu de précipité, je mêlai à l'onguent ſuppuratif un peu de pierre à cautère ; cet onguent, au lieu de les entamer, paroiſſoit plutôt les faire gonfler davantage. Enfin, je me contentai d'y appliquer de la ſabine en poudre, dans l'eſpérance qu'avec le temps elle les deſſécheroit, & les feroit tomber par écailles ; mais ce moyen ne produiſit aucun effet : après un mois les excroiſſances paroiſſoient plutot augmentées que diminuées.

Cependant le traitement que le malade avoit ſubi, avoit produit d'ailleurs tout l'effet qu'on pouvoit deſirer. Les ongles s'étoient redreſſés, les gerçures calleuſes avoient diſparu, la peau du dedans des mains étoit auſſi unie & auſſi douce qu'on l'a ordinairement. Mais malgré cela mon inquiétude me fit avoir recours à un autre moyen. Il y avoit quelque temps que M. . . . . Docteur en Médecine, avoit donné un ſirop anti-vénérien à deux malades, dont je rapporterai l'hiſtoire ci-après; ce ſirop avoit eu beaucoup de ſuccès. Je le priai donc de m'en donner la doſe qu'il employoit ordinairement dans chaque traitement; mon malade la prit toute entière, en ſuivant exactement l'écrit que M. . . . . m'avoit donné pour me diriger dans l'uſage de ce remède; mais il ne produiſit aucun effet du côté de la verge : les poireaux reſtèrent les mêmes. Cependant ce qui me raſſuroit, c'eſt qu'il n'y avoit aucune eſpèce de douleur, & que le malade n'y reſſentoit qu'un peu de démangeaiſon ; c'eſt pourquoi je me déterminai enfin à attaquer les excroiſſances avec des cauſtiques plus puiſſans que ceux que j'avois employés. Je les touchai d'abord avec l'eſprit de ſel ; mais quelque temps

après, voyant que ſes effets étoient trop lents, j'y appliquai légèrement la diſſolution mercurielle. Cette liqueur bien ménagée excitoit une douleur un peu forte qui ſe diſſipoit au bout d'un quart-d'heure ou d'une demi-heure; il ſe formoit en même temps une eſcarre ſur tous les endroits qui avoient ſubi ſon application, laquelle eſcarre tomboit deſſéchée au bout de quarante-huit heures. Je conſommai ainſi une bonne partie de ces excroiſſances; mais il fallut abandonner ce moyen, parce que je trouvois qu'étant continué de ſuite un peu trop long-temps, il cauſoit trop d'irritation; j'ai donc ſuſpendu pendant douze ou quinze jours toute application de remède cauſtique, car au moment que j'écris ceci, le mal n'eſt point encore tout-à-fait guéri. Heureuſement que le malade, raſſuré par ſon Médecin, a toute la patience que je puis deſirer; il ne ſouffre point du tout, il ſe porte d'ailleurs très-bien, & il y a très-long-temps qu'il vaque à toutes ſes affaires: je viens de recommencer l'application de l'eſprit de ſel, & ſuivant l'état des choſes, j'eſpère qu'il ſera bientôt délivré de ſes poireaux.

Rien n'eſt plus déſagréable pour un malade que de voir ſubſiſter, après le traitement, à peu près les mêmes ſymptômes qui l'avoient déterminé à le ſubir; c'eſt ce qui arrive cependant fort ſouvent, lorſque ces ſymptômes ſont les ſuites d'une gonorrhée mal traitée, comme je l'ai déja dit. Mais un Chirurgien inſtruit par l'expérience, ſauve ce déſagrément au malade, en le prévenant ſur ce qui doit lui arriver à cet égard. Les ſymptômes les plus ordinaires qui ſubſiſtent après le traitement, ſont certains écou-

lemens anciens de gonorrhée, des douleurs dans les membres, des engorgemens de glandes, & ſur-tout les poireaux, comme je viens d'en citer des exemples ; mais il ne faut pas conclure de-là que le malade a été manqué, puiſque ces ſymptômes ſe diſſipent inſenſiblement d'eux-mêmes, ou par des opérations, ou des topiques, dont l'action ſe borne à détruire le vice local.

ARTICLE VII.

Les cas où la Vérole réſiſte au mercure.

OBSERVATION XXXIV.

Sur une Vérole compliquée d'un vice ſcorbutique.

UN homme donna un chancre à ſa femme ; celle-ci, ignorant la nature du mal, ne s'en occupa pas beaucoup. Le mari la fit traiter par ſon Chirurgien comme d'un accident de peu de conſéquence ; le chancre diſparut, mais il lui ſurvint quelque temps après des puſtules par tout le corps : on lui donna alors des dragées de Keiſer qui la tourmentèrent beaucoup ; cependant les puſtules ſe diſſipèrent. A quelques mois delà, la malade eut une ophtalmie opiniâtre à l'œil gauche, avec une ſuppuration ſur une partie de la cornée tranſparente. Cette ophtalmie dura très long-temps, & laiſſa la vue de ce côté-là preſqu'entièrement abolie. Enſuite il lui ſurvint des douleurs en différentes parties du corps, &

ſur-tout dans les articulations des genoux & des pieds, qui l'empêchoient de marcher. Enfin, à ces ſymptômes il ſe joignit des douleurs dans les parties précordiales, des ſerremens de poitrine, & des mouvemens de vapeurs violens.

Cette dame mena ainſi une vie languiſſante pendant pluſieurs années. Dans cet intervalle, le mari mourut d'un ulcère cancéreux aux parties de la génération, ſuite de la vérole dont il n'avoit confié le traitement qu'à des ignorans.

La veuve paſſa encore fort long-temps à ſouffrir, & à déplorer le malheureux état de ſa ſanté; mais à la fin, un ami qui n'avoit point ignoré la cauſe de la mort de ſon mari, lui ouvrit les yeux ſur le principe de ſes maux. Ce fut alors qu'elle m'envoya chercher. Je trouvai une femme de près de ſoixante ans, avec un teint plombé, ſe plaignant de toutes les parties de ſon corps; elle avoit quelques petites taches pourprées aux cuiſſes & aux jambes, qui me firent ſoupçonner un vice ſcorbutique. Elle avoit de plus ſous la plante du pied droit ce qu'on appelle un *durillon*, mais très-gros, très-ſenſible, & percé dans ſon centre d'un trou fort petit, par lequel il ſortoit tantôt du pus, tantôt de la ſanie, ou une ſéroſité roussâtre.

Par l'hiſtoire de la maladie, je vis bien que le virus vénérien en étoit le principe; mais avant d'en venir au mercure, je voulus tenter de détruire le vice ſcorbutique: je mis donc la malade à l'uſage des bains & des bouillons de veau avec le creſſon, le cochléaria & le becabunga; je lui fis prendre enſuite les ſucs épurés de ces plantes, & je finis par le ſirop anti-ſcorbutique. Ces remèdes effacèrent les taches des cuiſſes &

des jambes, le teint s'éclaircit, les douleurs diminuèrent, les nerfs des parties précordiales étoient moins irrités. Ces préparations me parurent ſuffiſantes pour en venir aux frictions ; je les lui donnai de deux jours l'un, à la doſe d'un gros d'onguent chacune. Après la troiſième, le mercure n'avoit point porté à la bouche ; mais il ſurvint des taches violettes ſur la poitrine, ſur les cuiſſes, ſur les jambes & ſur les bras ; il y en avoit qui étoient de la grandeur d'un écu de ſix livres. Jugeant que les frictions étoient incapables de guérir cette maladie, je les ceſſai ; je revins aux anti-ſcorbutiques. Huit ou dix jours après, il ſurvint un autre accident qui cauſa une révolution ſingulière. La malade, en allant à la ſelle, rendit des matières d'un rouge brun, très-fluides, qui reſſembloient à du ſang en diſſolution putride. Ces évacuations durèrent pluſieurs jours, & elles effacèrent toutes les taches de la peau, après quoi la matière des ſelles devint bilieuſe.

D'un autre côté, le durillon de la plante du pied devint très-ſenſible : je coupois de temps en temps, le plus que je pouvois, de ce qui étoit calleux, ce qui ſoulageoit la malade pendant pluſieurs jours. Je voulus ſonder le petit trou qui étoit au centre du durillon, pour voir où il aboutiſſoit ; mais la malade s'y oppoſa abſolument. Il ſurvint enſuite une inflammation ſur le pied, directement au-deſſus du durillon qui étoit ſous la plante ; cette inflammation ſe termina par ſuppuration. Je voulus ouvrir le foyer de l'abcès, mais la malade s'y oppoſa encore ; la tumeur perça d'elle-même, & dans la ſuite des panſemens, je vis que le trou du durillon communi-

quoit avec celui du deſſus du pied, entre deux os du métatarſe. C'étoit le cas d'ouvrir deſſus & deſſous, pour panſer plus commodément, par le moyen d'un ſéton, l'intérieur de cet ulcère, & pour s'aſſurer ſi les os n'étoient point cariés; mais la malade ne vouloit point entendre parler d'opération. Enfin, pour abréger, la ſuppuration gagna tout le pied par de nouveaux abcès qui ſe formèrent ſucceſſivement; les ligamens du tarſe & du métatarſe ſe pourrirent, de même que la plupart des tendons des muſcles qui font mouvoir ces parties. L'aſtragal, qui n'avoit plus de ſoutien d'un côté, fut entraîné de l'autre par la contraction des muſcles qui avoient perdu leurs antagoniſtes, & il ſortit au-dehors par une large ulcération qui ſe fit à la peau qui le couvroit: enfin, la malade mourut dans les douleurs les plus cruelles, plus d'un an après lui avoir adminiſtré les frictions.

On ne ſauroit douter que le virus vénérien ne ſoit capable de dégénérer de ſon propre caractère : alors le mercure n'a plus la même énergie pour le détruire. On ſait que les écrouelles & le rachitis qui ſurviennent aux enfans, ſont le plus ſouvent le produit de la vérole dont leurs père & mère étoient atteints; mais ces maladies, qui dérivent d'un principe vénérien, ne ſont point ſoumiſes à l'action du mercure, ce minéral n'en eſt point le ſpécifique. Dans les adultes le virus change également de modification, & produit des maladies qui réſiſtent plus ou moins au mercure, ſuivant qu'il s'éloigne plus ou moins de ſon propre caractère : telle eſt d'abord, à ce que je crois, la raiſon pour laquelle la vérole qui ſuccède aux gonorrhées mal traitées, eſt plus difficile à guérir que celle qui eſt la ſuite des

chancres ; car, dans le premier cas, il eſt probable par la nature des ſymptômes, & par la réſiſtance que la maladie oppoſe quelquefois au ſpécifique, que le virus n'a pas la même modification que dans le ſecond cas (1). D'un autre côté, le virus dégénère encore dans les véroles anciennes, ſoit par les divers mouvemens de ſuppuration qu'il a ſubis, ſoit par les différens palliatifs avec leſquels on l'a attaqué ſans le détruire : dans ces circonſtances, on éprouve quelquefois que la maladie élude la propriété ſpécifique du mercure. Mais la modification la plus dangereuſe que le virus vénérien puiſſe acquérir, conſiſte dans ſon alliance avec un autre virus, tel que le cancéreux, le ſcorbutique ; alors, loin que le mercure adouciſſe les ſymptômes de la maladie, il les irrite plutôt, & accélère la mort des malades lorſqu'on s'obſtine à en continuer l'uſage.

OBSERVATION XXXV.

Sur une Vérole qui a réſiſté au mercure par la nature de ſes ſymptômes.

UNE jeune dame eut un chancre d'un caractère très-malin : on commença à la traiter par les frictions, mais avec les ménagemens qu'on obſerve dans la méthode de l'extinction ; c'eſt-à-dire, que le mercure ne produiſit aucune évacuation critique. Cependant le chancre diſparut ;

(1) Voyez le Chapitre préliminaire de mon Traité.

mais il ſurvint qnelque temps après un ulcère à la gorge. On recommença les frictions ſuivant la même méthode; elles n'empêchèrent point que l'ulcère ne fît des progrès. Il ſeroit ſuperflu de détailler ici tous les remèdes qu'on adminiſtra à cette dame pendant près de deux ans, ſans pouvoir détourner les ravages affreux que le virus faiſoit en elle. Le dernier de ces remèdes, qu'elle venoit de prendre lorſque je la vis pour la première fois, étoit l'eau de M. P..... Voici l'état où je trouvai cette malade infortunée.

Une partie des os de la voûte du palais avoit été détruite par la carie, & avoit laiſſé un trou aſſez conſidérable qui communiquoit dans les foſſes nazales. Ce trou ne nuiſoit point à la déglutition, mais il donnoit paſſage aux ſons de la voix, qui ſe perdoient dans les cavités du nez. La carie ne ſe borna point aux os de la voûte du palais, elle s'étendit juſqu'au vomer & aux os du nez : un de ces os, celui du côté droit, avec le cartilage qui y tenoit, & le vomer, étoient déja tombés par exfoliation, & le nez étoit affaiſſé de ce côté-là; enfin, la carie avoit également frappé l'os de la pommette, il étoit découvert & noir de la grandeur d'une pièce de ſix ſous : voilà ce qui concerne les os.

L'ulcère de la gorge ſubſiſtoit encore, mais il ne paroiſſoit pas faire des progrès; il y avoit un ulcère au nez qui s'étendoit dans les foſſes nazales, d'où il découloit une ſanie fort puante. L'ulcère de l'os de la pommette ne rendoit preſque rien, ſes bords étoient affaiſſés tout à l'entour de la pièce d'os qui étoit découverte. Outre cela la malade avoit trois autres ulcères ſordides;

l'un, à la partie inférieure & interne de la cuiſſe gauche : cet ulcère étoit de la grandeur au moins d'un écu de ſix livres ; l'autre, moins grand, étoit ſitué à la partie externe & moyenne de la même cuiſſe ; & le troiſième, encore plus petit, à la feſſe du même côté.

Quant à l'économie animale & à ſes fonctions, la malade étoit dans le maraſme ; il y avoit dix-huit mois que ſes règles étoient ſupprimées ; elle avoit preſque toujours la fièvre, & cette fièvre augmentoit par fois avec de grands maux de tête, ſur-tout aux époques de chaque mois où la malade auroit dû avoir ſes règles ; elle entendoit très-difficilement ; elle avoit de temps en temps des accès violens de vapeurs, accompagnés de ſyncope ; & elle ne pouvoit point ſe ſoutenir ſur ſes jambes, ſoit par foibleſſe, ſoit par la douleur que les ulcères de la cuiſſe lui cauſoient.

Je voulus tenter de faire prendre quelques bains à la malade, mais la fièvre qui augmenta alors m'obligea d'y renoncer. On penſe bien que je ne lui adminiſtrai pas les frictions dans la vue d'établir la ſalivation ; elles n'etoient que d'un gros d'onguent, les premières éloignées de quarante-huit heures l'une de l'autre, & les autres, de douze ou de vingt-quatre heures de plus ; auſſi le mercure ne porta-t-il point à la bouche. Je continuai le traitement ſans obſtacle, & lorſqu'il fut fini j'eus lieu de m'applaudir, car les ulcères de la cuiſſe & celui de la gorge étoient cicatriſés ; celui de la joue ne rendoit plus rien, quoique l'os fût toujours dans le même état ; celui du nez fut réduit à très-peu de choſe, & l'humeur qui en ſortoit n'avoit aucune odeur.

Alors, l'appétit revint à la malade; elle acquit un peu d'embonpoint & des forces, elle alloit & venoit dans la maiſon, preſqu'avec la fermeté & l'aiſance d'une perſonne en ſanté; & comme la ſurdité ſubſiſtoit encore, elle me pria un jour de lui faire faire un cornet de fer blanc, pour ne pas obliger ceux qui lui parloient d'élever ſi fort la voix. Je le commandai; & le même jour qu'on le lui apporta, elle ſentit un mouvement violent dans les oreilles, qui déſobſtrua l'organe, & rendit l'ouie ſenſible au moindre ſon; mais les règles ne furent point rétablies.

Cet état dura pluſieurs mois avec quelques variations; le temps où la malade auroit dû avoir ſes règles, étoit ſur-tout difficile à paſſer: elle avoit alors des maux de tête, les mouvemens de vapeurs étoient plus forts; elle avoit de la fièvre, & cinq ou ſix jours après ces accidens ſe calmoient. Dans un de ces intervalles de calme, je tentai les pilules de Fuller, mais il fallut les quitter parce qu'elles l'échauffoient trop. Dans deux révolutions menſtruelles je fus obligé de la faire ſaigner du pied, pour appaiſer la fièvre & les maux de tête.

Ces accidens m'inquiétoient d'autant plus, que le mal de gorge & la ſurdité ſe renouveloient quelquefois, & puis ſe diſſipoient. La malade perdit enſuite inſenſiblement ſon embonpoint, ſon appétit l'abandonna, la foibleſſe l'obligea de garder le lit; l'ulcère du nez, loin de ſe cicatriſer, paroiſſoit faire des progrès, il recommença à rendre une ſanie fétide: enfin cet ulcère augmenta plus ſenſiblement, il gagna l'aile gauche du nez, qui avoit été intacte juſqu'alors; il s'étendit en haut preſque juſqu'au grand angle de

l'œil, & en bas ſur toute la lèvre ſupérieure ; le cartilage du nez de ce côté-là tomba par exfoliation; en un mot, il ne reſta de différence du premier état de la malade, que la guériſon des ulcères de la cuiſſe.

Il faut être né ſenſible pour concevoir toute la peine qu'une auſſi cruelle ſituation me faiſoit ſouffrir. J'eus encore recours aux frictions ; je tentai enſuite les dragées de Keiſer, parce que ſes écrits, toujours appuyés de certificats de Médecins & de Chirurgiens, faiſoient mention de pluſieurs guériſons de maladies de la même eſpèce ; mais rien ne put arrêter les progrès du mal. Enfin, cinq mois s'étoient déja écoulés depuis que la malade étoit entre mes mains, lorſque ſon père me propoſa le ſirop anti-vénérien dont j'ai déja parlé, en me diſant que le Médecin qui en étoit poſſeſſeur aſſuroit, ſuivant le récit qu'on lui avoit fait de l'état de la malade, qu'il la guériroit. Je lui répondis que je concevois (par les raiſons que je déduirai ci-après) la poſſibilité de cette cure, par un remède où l'on diſoit qu'il n'entroit point de mercure ; que j'étois convaincu, par les tentatives que je venois de faire, que ce minéral ne convenoit point dans le cas préſent; que non-ſeulement j'approuvois que M. . . . . adminiſtrât ſon remède à cette dame, mais même que je lui mettrois entre les mains un homme qui étoit dans le même cas. La malade fut donc miſe à l'uſage du ſirop anti-vénérien. Mais avant de parler du ſuccès de ce remède, je crois à propos de rapporter l'hiſtoire de l'autre malade qui le prit en même temps.

OBSERVATION XXXVI.

Sur le même ſujet.

UN homme actuellement âgé de quarante-cinq ans, gagna à l'âge de vingt-ans une gonorrhée, qui fut d'abord traitée avec des tiſanes & quelque préparation mercurielle priſe intérieurement. Au bout de ſix mois l'écoulement ſubſiſtoit toujours, quoique le malade eût obſervé le régime le plus exact. On le mit alors au lait pour toute nourriture; on lui donna beaucoup de baume de Copahu, & on lui fit des injections avec l'eau de Rabel & l'eau végéto-minérale, mais tout fut inutile. En un mot, cette gonorrhée a toujours ſubſiſté depuis, quoiqu'on ait fait, dans l'eſpace de quatorze ou quinze ans, une infinité de remèdes pour la guérir. Dans cet intervalle elle tomba trois fois dans les bourſes; il ſurvint des poireaux ſur le gland, le malade eut des attaques de ſtrangurie, & la proſtate s'étant abcédée, il urina du pus mêlé avec les urines.

Malgré ſa ſituation, il ſe livroit de temps en temps à tous les excès de la débauche : peu délicat ſur le choix des femmes qu'il voyoit quelquefois, il prit un jour des chancres & un bubon. Ces accidens furent traités par des palliatifs, qui procurèrent au malade, pendant quelque temps, la jouiſſance d'une ſanté apparente; mais il lui ſurvint enſuite d'autres accidens qui ont cauſé les ravages les plus terribles, en ſe ſuccédant ou ſe renouvelant pendant l'eſpace de cinq ans. Ces accidens commencèrent par des puſtules; enſuite

un ulcère à la gorge, des exoſtoſes à la tête, aux bras & aux jambes ; un ozène avec carie aux os du nez, carie à la mâchoire inférieure, des gonflemens douloureux aux articulations des pieds & des genoux, des douleurs cruelles dans tous les membres, une inſomnie preſque continuelle, un amaigriſſement univerſel, & l'ulcération de la proſtate qui rendoit toujours tantôt du ſang, & tantôt du pus mêlé avec les urines.

Tel étoit à peu près l'état du malade lorſque je le vis, il y a environ un an, pour la première fois. On n'avoit point négligé les ſecours de l'art contre une pareille maladie ; on avoit adminiſtré les frictions, les fumigations, le ſublimé corroſif, la tiſane de Felz, &c. Pendant l'uſage de ces remèdes les accidens avoient paru céder, mais enſuite ils ſe renouvelèrent avec plus de fougue que jamais.

Je crus devoir tenter un traitement qui pouvoit être plus méthodique que ceux qu'on avoit fait ſubir au malade. Les trois premières frictions que je lui donnai portèrent un peu à la bouche ; la ſalivation fut douce & ſoutenue. Après le traitement, je crus avoir dompté la malignité du virus, car preſque tous les accidens furent diſſipés ; le malade reprit un peu d'embonpoint, il pouvoit ſe ſoutenir ſur ſes jambes & marcher ; l'ulcère de la gorge étoit guéri, celui du nez ne rendoit preſque rien ; une exoſtoſe très-douloureuſe qu'il avoit au tibia, diſparut, &c. Mais l'eſpérance d'une guériſon radicale & prochaine ne dura pas long-temps ; tous les accidens reparurent avec la même force preſque qu'auparavant : c'eſt dans cet état, qui dura pluſieurs mois, que je mis le malade entre les mains de M. . . .

qui lui adminiſtra ſon ſirop anti-vénérien.

Je reviens à la dame qui commença la première à faire uſage de ce ſirop. On ſe ſouvient de l'état fâcheux où je la laiſſai. Le remède ne fut pas long-temps ſans produire un changement favorable. M..... joignit à l'uſage du ſirop celui de la tiſane de ſalſepareille; l'effet le plus apparent du remède étoit de procurer deux ou trois ſelles par jour. L'ulcère extérieur du nez commença à ſe borner, enſuite il ſe cicatriſa aſſez promptement, & toutes les fonctions de l'économie animale ſe rétablirent ſucceſſivement; la fièvre diſparut, l'appétit & le ſommeil revinrent, l'embonpoint ſe rétablit, la malade eſt même devenue, depuis, plus graſſe qu'elle n'avoit jamais été; enfin, les règles reparurent deux ou trois mois après. Il y a à préſent ſept ou huit mois que le rétabliſſement de la ſanté de cette dame continue, excepté que la carie de l'os de la pommette eſt toujours dans le même état, & qu'on peut ſoupçonner qu'il eſt reſté quelque point de carie dans l'intérieur du nez; mais comme la malade prend de temps en temps quelques bouteilles de ſirop, je ne doute point que ſa guériſon ne devienne parfaite & ſolide.

Quant à l'homme, le remède opéra en lui à peu près le même ſuccès; la plupart des accidens diſparurent, l'embonpoint & les forces lui permirent de vaquer à ſes affaires; en un mot, à le voir, il parut jouir d'une bonne ſanté, du moins en comparaiſon de ſon état précédent; car dans le fait, il m'a dit, il y a peu de jours, qu'il avoit encore un peu de carie dans le nez, avec une enflure au pied & au genou, qu'il urinoit toujours du pus & du ſang, & que ſon Médecin

l'alloit

l'alloit remettre à l'uſage de ſon ſirop (1).

Voilà donc deux malades que le mercure adminiſtré de différentes manières, & à pluſieurs repriſes, n'a pu guérir. Ces cas ſont rares, ſans doute; mais quelles ſont les cauſes qui rendent la vertu ſpécifique de ce minéral impuiſſante dans ces occaſions ?

1°. J'ai déja obſervé que le virus dégénéroit de ſon propre caractère par pluſieurs cauſes; entr'autres, par les mouvemens d'inflammation & de ſuppuration qu'il excite dans différentes parties du corps; & que, dans ces cas, le mercure n'avoit plus contre lui la même énergie que dans les autres circonſtances : or, il eſt difficile que le virus puiſſe ſubir l'action de ces mouvemens violens avec plus d'intenſité que dans les malades en queſtion; car pendant deux ans dans l'un, & cinq dans l'autre, les tumeurs inflammatoires, les ulcères, les caries, la fièvre, &c. ont été bien capables de changer la modification du virus, & rendre par cette dégénération la maladie rebelle au mercure.

2°. » L'expérience prouve, ai-je dit dans mon » Traité, que les véroles qui ont été manquées » pluſieurs fois, ſont plus difficiles à guérir que » les autres, parce que dans toutes ces épreuves » infructueuſes, l'atteinte que le mercure a portée pluſieurs fois au virus ſans le détruire, l'a » fait dégénérer de ſon propre caractère, & l'a » rendu par conſéquent moins ſuſceptible de » céder à la vertu du ſpécifique. Ajoutez encore

(1) Les deux malades dont je parle, commencèrent l'uſage du ſirop à la fin de février 1778, & j'écris ceci au milieu de novembre de la même année.

» qu'un corps qui s'eſt fait inſenſiblement & pen-
» dant long-temps à l'action d'un remède, n'eſt
» plus ſuſceptible de recevoir l'impreſſion effi-
» cace que ce remède feroit ſur un autre, dans
» lequel il agiroit pour la première fois, étant
» adminiſtré méthodiquement : ainſi, on doit ju-
» ger que la difficulté de guérir la vérole par le
» mercure, augmente en raiſon de ce que les
» malades ont pris infructueuſement & pendant
» long-temps une grande quantité de ce miné-
» ral. » En conſidérant ſous ce point de vue l'objet que nous examinons, il n'eſt donc pas ſurprenant que le traitement par les frictions ait échoué dans les deux malades dont nous parlons, puiſque, pendant leur maladie, ils n'avoient point ceſſé de faire uſage du mercure ſuivant pluſieurs méthodes.

3°. La diverſité des tempéramens, les différentes diſpoſitions des organes, la nature des ſymptômes, peuvent également rendre infructueux le traitement de la vérole par le mercure. Dans mon Traité, j'ai fait mention d'un homme qui avoit des douleurs dans les membres, des enflures à un pied & à un genou, à la ſuite d'une gonorrhée mal traitée. Le traitement par les frictions ne produiſit aucun effet avantageux; les accidens augmentèrent même enſuite d'une manière fort vive. Dans cet état, après avoir encore tenté inutilement quelques frictions, je lui donnai la teinture de coloquinte (1), qui le guérit avec

(1) On trouvera la formule & la manière de ſe ſervir de cette teinture dans mon Traité, page 516. L'Auteur de l'*Art de ſe traiter ſoi-même*, a fait, en rapportant cette formule, un *qui-pro-quo* terrible; au lieu de deux

une promptitude étonnante. On rencontre donc quelquefois des conſtitutions, des tempéramens, dans leſquels les purgatifs un peu forts ſont plus efficaces que le mercure.

4°. Mais je crois que la principale cauſe qui a empêché que le traitement par les frictions n'ait guéri radicalement les deux malades en queſtion, & qui ſuſpend encore aujourd'hui leur guériſon après l'uſage réitéré du ſirop anti-vénérien, je crois, dis-je, que cette cauſe eſt la carie des os ſpongieux de l'intérieur du nez; car ſi cette carie eût été placée dans un lieu qui m'eût donné la facilité de la traiter par les médicamens & les opérations propres à procurer l'exfoliation des pièces d'os altérées, & la cicatriſation de l'ulcère, je ſuis perſuadé que la guériſon de ces deux malades eût été radicale après le traitement que je leur ai fait ſubir, & qui avoit eu d'abord tout le ſuccès qu'on pouvoit deſirer; mais comme cette carie étoit dans un lieu inacceſſible aux moyens que l'art pouvoit employer pour la guérir, elle a ſervi de retraite au virus, qui n'a pu être déplacé, ni par le mercure, ni par le ſirop anti-vénérien, du tiſſu ſpongieux des os altérés, & par conſéquent, qui n'a pu être entièrement détruit; auſſi ſes effets ſe manifeſtent-ils encore de temps en temps par divers accidens.

5°. Enfin, ſuppoſons pour un moment ces deux malades parfaitement guéris par le ſirop anti-vénérien, peut-on conclure de-là que ce remède convient dans toutes les maladies vénériennes en général? Pour réſoudre cette queſtion, il ſuffit

---

gros que le malade doit en prendre chaque fois, il en a mis *douze*.

de jeter un coup d'œil sur l'histoire de tous les remèdes des Empiriques qu'on a préconisés depuis vingt ans, tels que le sirop de *Velnos* (1), la tisane de *Felz*, les remèdes de *Nicole*, d'*Algeroni*, les dragées de *Keiser*, & tant d'autres que l'on couvre du voile du secret : il n'est aucun de ces remèdes qui n'ait opéré des espèces de prodiges dans quelques cas particuliers, tels que ceux dont je viens de parler; mais quand on a voulu les appliquer aux cas ordinaires, on a reconnu leur insuffisance, & souvent le danger qu'il y avoit d'en faire usage.

RÉCAPITULATION.

CE petit Recueil d'Observations contient divers points de théorie & de pratique sur les maladies vénériennes, que je crois nécessaire de rassembler ici, en forme de corollaires, sous un seul point de vue.

I.

La marche de la nature, dans ces maladies, ressemble, dans un point important, à celle qu'elle suit dans toutes les autres maladies qui dépendent d'un principe hétérogène, & qui ne peuvent être réputées guéries, que lorsque ce principe malfaisant a été entièrement expulsé hors du corps : telle est l'idée qu'on doit également se former du virus vénérien.

---

(1) Ce sirop, celui dont je viens de parler, & rob anti-syphillitique qu'on distribue à présent dans public en vertu d'un Arrêt du Conseil d'État du Roi, o par la manière de s'en servir & leur manière d'agir, t air de ressemblance qui frappe.

II.

La doctrine des criſes, appliquée aux maladies vénériennes, ne peut être conteſtée que par ceux qui n'ont aucune expérience dans ces maladies ; elle eſt fondée ſur l'obſervation la plus réfléchie. Dans la gonorrhée, la nature ſeule opère cette criſe ; mais lorſque le virus a pénétré dans la maſſe du ſang, c'eſt l'art qui doit la déterminer.

III.

Le traitement de la gonorrhée, dès le commencement, n'exige donc d'autre attention que celle d'écarter tout ce qui eſt capable de contredire la nature, c'eſt-à-dire, d'irriter les parties qui ſont le ſiège de la maladie, & de ſupprimer l'écoulement. Qu'on obtienne, s'il eſt poſſible, d'un homme qui vient de gagner la chaude-piſſe, de ſe ſoumettre à une diète raiſonnable, & à garder la chambre & le repos, qu'on le ſaigne une ou deux fois s'il eſt néceſſaire, qu'on lui faſſe prendre dix ou douze bains, qu'on le mette à l'uſage d'une boiſſon adouciſſante, qu'on lui donne par jour deux lavemens d'eau ſimple ; & enſuite, lorſque la bile commencera à couler d'elle-même, qu'on le purge deux ou trois fois avec un minoratif très-doux, je ſuis perſuadé qu'il ſera guéri radicalement au bout de vingt-cinq jours, qui eſt l'eſpace de temps ordinaire que la nature, aidée par l'art, met à compléter la criſe par laquelle le virus eſt expulſé au dehors.

IV.

Ceux qui donnent des préparations mercurielles, des frictions, des purgatifs, des ſudorifiques, dans la vue de corriger ou d'évacuer le virus dans les gonorrhées récentes, ſont donc dans l'erreur ; auſſi doit-on avoir remarqué dans cet Ouvrage, que les deux tiers au moins des véroles dont j'ai rapporté l'hiſtoire, tiroient leur origine de gonorrhées traitées par ces méthodes.

V.

On a abuſé bien long-temps de la confiance du public au ſujet de la ſtrangurie vénérienne. On a voulu perſuader que le ſeul obſtacle qui s'oppoſoit au cours libre des urines, conſiſtoit dans des carnoſités qui obſtruoient le canal de l'urètre, & que les bougies qu'on introduiſoit dans ce canal, parvenoient conſtamment à rétablir la facilité d'uriner. Mais les recherches les plus exactes qu'on a faites à ce ſujet, ont démenti cette aſſertion : on n'a reconnu que deux principales cauſes de la ſtrangurie ; la première eſt la conſtriction d'une portion du canal de l'urètre ; & l'autre, beaucoup plus fréquente, eſt le gonflement de la glande proſtate. Dans le premier cas, les bougies ſont efficaces, parce qu'elles agiſſent immédiatement ſur la partie affectée ; mais dans le ſecond, elles ſont inutiles, quoiqu'on parvienne à les introduire juſque dans la veſſie, parce qu'elles ne touchent point dans leur trajet à la glande engorgée.

VI.

La ſécurité de ceux qui vivent avec une ſtrangurie cauſée par la proſtate gonflée, les expoſe à bien des dangers. Lorſqu'un malade a un écoulement habituel qui date de pluſieurs années, en recherchant avec attention la cauſe de l'opiniâtreté de cet écoulement, on la trouve ſouvent dans l'affection de la proſtate, quoique ſon gonflement ne ſoit pas encore parvenu au point de gêner la liberté du cours des urines. Ce ſeroit bien là le cas de prévenir la ſtrangurie, en adminiſtrant les frictions; mais les malades laiſſent ordinairement filer les progrès du mal, juſqu'à ce que les accidens les plus fâcheux ſe déclarent, comme j'en ai cité des exemples.

VII.

On a reconnu de tout temps la difficulté de guérir la gonorrhée des femmes par les mêmes moyens qu'on emploie pour traiter celle des hommes. J'ai admis pour principale cauſe de cette difficulté le ſiège du mal, qui n'eſt pas le même dans elles que dans les hommes. Il eſt certain qu'on ne ſauroit méconnoître l'affinité particulière des remèdes pris intérieurement avec les différentes parties du corps : or, ſuivant cette loi invariable, il eſt évident que les mêmes remèdes qu'on donne aux hommes dans la gonorrhée, & qui ont une affinité reconnue avèc les reins & les voies urinaires, ne peuvent pas agir avec la même efficacité dans la gonorrhée des femmes, dont le ſiège n'a aucun rapport avec les mêmes parties.

VIII.

Lorſqu'un homme a la gonorrhée, quelque libertin qu'il ſoit, il eſt plus exact à obſerver la continence qu'une femme qui a le même goût pour la débauche, parce que cet homme ne peut ſe livrer à ſa paſſion ſans que ſa verge ne ſoit en érection, ſans que le canal de l'urètre ne ſoit plus gonflé & plus tendu, & ſans que les teſticules ne ſoient relevés & comprimés par le dartos qui ſe contracte fortement, ce qui renouvelle les douleurs du malade & augmente ſon écoulement; tandis que la femme, dont les parties qui ſont le ſiège de la gonorrhée ne ſont preſque jamais douloureuſes, n'a point le même frein qui l'empêche de ſuivre ſon goût; & voilà encore une raiſon pour laquelle, toutes choſes d'ailleurs égales, la gonorrhée eſt plus difficile à guérir dans les femmes que dans les hommes.

IX.

Je commence à croire que ce qu'on nomme fleurs-blanches dans les filles & dans les femmes qui n'ont point de gonorrhée, eſt d'une nature différente de celle dont on s'étoit formé une idée. Les femmes & les filles ont quelquefois un petit écoulement de matière glaireuſe aux approches de leurs règles & après qu'elles ont fini; ce n'eſt point de cet écoulement dont il s'agit ici, ni de celui qui ſe prolonge quelquefois plus ou moins de temps après une couche, & qui fournit une matière laiteuſe qui n'a pu ſe diſſiper par une autre voie. Mais je parle de cet écoulement auquel les filles & les femmes ſont ſujettes, qui

continue ſans interruption, qui fournit une matière tantôt blanche, tantôt jaune, & quelquefois verte, qui eſt accompagnée de maux de tête, de maux d'eſtomac, de maux de poitrine, de maux de reins, d'amaigriſſement, de pâleur, & de bien d'autres accidens qu'on a coutume d'attribuer à ce qu'on nomme fleurs-blanches, & qu'on a cherché à combattre par mille petits remèdes : tel eſt l'écoulement dont j'entends parler, & que je ne crois être autre choſe que le produit de la maſturbation. Qu'on vienne à bout d'obtenir des aveux ſincères de la part des filles & des femmes à cet égard, & l'on me dira ſi je me trompe.

X.

Il n'eſt perſonne qui ne convienne que le virus vénérien, après la diſparition des ſymptômes primitifs, ne puiſſe reſter bien des années dans le corps ſans ſe manifeſter par aucun ſymptôme apparent, & ſans déranger aucune fonction de l'économie animale. Dans quel état & dans quel lieu exiſte-t-il pendant ce temps-là ? Il n'eſt pas poſſible de dévoiler ce myſtère. Cependant la perſonne qui le recèle dans ſon ſein, paroît jouir de la meilleure ſanté ; mais enſuite elle eſt frappée tout d'un coup d'une maladie dont on ne ſoupçonne pas la véritable cauſe.

XI.

Le caractère diſtinctif des ſymptômes vénériens ſe montre le plus ſouvent avec évidence, dans la plupart des véroles qui ſont la ſuite des chancres ; alors, les ſignes diagnoſtics de la mala-

die ne préſentent rien d'équivoque : mais lorſque la vérole eſt la ſuite d'une gonorrhée mal traitée, le caractère de la maladie eſt plus douteux, & l'on peut prendre facilement le change, en l'attribuant à toute autre cauſe : telle eſt l'erreur où conduit l'inexpérience. L'obſervation prouve qu'il n'eſt preſqu'aucune maladie chronique qui ne puiſſe dépendre du virus vénérien ; mais le commun des Praticiens ne démêle pas cette cauſe, parce qu'il ne la ſoupçonne point dans les cas où la maladie n'a pas le caractère excluſif de la vérole.

XII.

J'ai rapporté dans cet Ouvrage, des exemples de véroles qui avoient pour ſymptômes une ſalivation opiniâtre, une atrophie des parties de la génération, une épilepſie, des étourdiſſemens, des hémorroïdes, une fièvre quarte avec une toux convulſive, &c. Sans doute que ces maladies pouvoient avoir une toute autre cauſe que le virus vénérien ; ſur quel fondement ai-je donc décidé qu'elles étoient véroliques ? C'eſt d'après mon expérience, c'eſt ſur le rapport que j'ai jugé qu'il y avoit entre ces maladies & les chancres ou les gonorrhées qui avoient précédé, & qui n'avoient point été traitées convenablement ; c'eſt ſur la réſiſtance que la plupart de ces maladies avoient oppoſée aux remèdes auxquels elle cèdent le plus ſouvent. Mais, quoi qu'il en ſoit, j'ai droit de conclure que je ne me ſuis point trompé dans mon jugement, puiſqu'elles ont été promptement & radicalement guéries par le moyen des frictions.

XIII.

Les Praticiens obſervateurs connoiſſent dans toutes les maladies, un point de maturité qu'ils ſavent ſaiſir pour adminiſtrer efficacement les remèdes qui leur conviennent. M. Petit, en expliquant pourquoi l'opération du bubonocèle où il n'y a point d'étranglement, eſt plus dangereuſe que celle qui eſt faite ſur une hernie étranglée, dit qu'il y a cette différence entre ces deux opérations, que dans la dernière on opère ſur des parties douloureuſes, & que l'opération, loin d'ajouter à leurs maux, les met plus à l'aiſe; au lieu que dans l'autre on opère ſur des parties qui ne ſouffrent point, & qui ſentent tout le poids des inſtrumens & de la main qui opère; c'eſt-à-dire que lorſque la hernie eſt étranglée, l'opération appaiſe la douleur & l'inflammation, au lieu que dans l'autre cas elle les fait naître. » Je dirai même, ajoute M. Petit, que dans » l'étranglement, ſi c'eſt un bien d'opérer de » bonne heure, ce n'en eſt pas un d'opérer trop » tôt : il eſt bon, pour réuſſir, que les parties » aient été quelque temps à la gêne, pour donner le temps aux branches collatérales des » vaiſſeaux de recevoir le ſang que les troncs » comprimés ne peuvent plus admettre, afin que » ces branches, déja accoutumées à recevoir » plus de ſang que dans leur état naturel, puiſſent favoriſer le dégorgement qui ſe fait après » l'opération. » Quoique la théorie de cet exemple ne ſoit point applicable à notre objet, elle donne du moins une idée de ce point de maturité qu'il faut toujours attendre dans les maladies; car on ne réuſſit jamais en voulant rompre

leur cours dans le commencement : c'eſt pourquoi je penſe qu'il y a un temps d'élection pour paſſer les malades par les remèdes, qui eſt celui où les ſymptômes de la maladie ſont ſuffiſamment développés.

XIV.

J'ai dit que dans la vérole confirmée, c'étoit à l'art à déterminer la criſe qui expulſe le virus au-dehors : tout concourt, en effet, à prouver que les malades ne ſont guéris radicalement que lorſque les évacuations ont été bien ſoutenues pendant vingt-cinq jours, en obſervant la diète & le repos ſans s'expoſer au grand air. Toute autre méthode peut bien faire diſparoître les ſymptômes vénériens, & procurer au malade une ſanté apparente pendant plus ou moins de temps ; mais enſuite le retour de la maladie, comme j'en ai cité tant d'exemples, démontre que ces méthodes ne ſont que palliatives.

XV.

Mais s'il ne s'agit que de procurer des évacuations pour détruire le principe de la vérole, tous les remèdes évacuans ne peuvent-ils point également remplir cette indication ? Cette queſtion eſt plus captieuſe que difficile à réſoudre. Il eſt certain que le mercure eſt le ſpécifique de la vérole ; mais ſa vertu, à cet égard, ne réſide point dans la propriété qu'on lui ſuppoſe de déſobſtruer les vaiſſeaux, & de rendre les humeurs plus fluides par la peſanteur & la mobilité de ſes globules, parce que, comme je l'ai déja obſervé, cette propriété purement mécanique rendroit ce

minéral également ſpécifique dans toutes les maladies où il y a des fluides trop épais & des vaiſſeaux obſtrués. Il faut donc que la manière dont le mercure bien adminiſtré détermine des évacuations, ait un rapport ſpécifique avec le virus vénérien, rapport qu'on ne peut concevoir que par les lois inconteſtables des affinités qu'on obſerve entre certains remèdes évacuans & certaines humeurs excrémentitielles, mais qu'on ne ſauroit expliquer : c'eſt ainſi que les bois ſudorifiques qui guériſſent la vérole dans certains cas, expulſent le virus au-dehors par la manière dont ils déterminent la ſueur ou la tranſpiration, tandis qu'une infinité d'autres moyens, également capables de procurer la même évacuation, ne produiſent aucun effet ſalutaire dans la même circonſtance.

XVI.

On croyoit autrefois que le flux de bouche étoit indiſpenſable pour la guériſon de la vérole; c'eſt ſur cette excrétion qu'on fondoit toutes ſes eſpérances, & l'on mettoit tout en uſage pour l'obtenir; mais il y a long-temps qu'on eſt revenu de cette erreur. M. Petit n'évitoit pas la ſalivation quand elle ſe déclaroit à la doſe de deux gros d'onguent chaque friction, éloignées les unes des autres de quarante-huit heures; mais lorſqu'elle n'avoit pas lieu, il n'étoit pas moins sûr de la guériſon, pourvu qu'on n'eût rien fait pour la détourner. » Ma méthode, di-
» ſoit-il, eſt de bien préparer les malades, de
» leur adminiſtrer les frictions, & d'obſerver ce
» qu'elles produiſent; de ne point forcer le mer-
» cure à déterminer la ſalivation, & ſur-tout de

» ne point la détourner, ſuppoſé qu'il la déter-
» mine; en faiſant autrement, ce ſeroit agir
» contre la nature, parce que les évacuations
» qu'elle détermine ſont toujours plus ſalutaires
» que celles auxquelles nous voulons la con-
» traindre. »

XVII.

Mais l'expérience m'a appris que je pouvois encore, ſans inconvénient, modifier la ſalivation, en éloignant plus ou moins, ſuivant les circonſtances, la troiſième friction de la ſeconde, & la quatrième de la troiſième; de ſorte qu'il eſt plus rare que les malades ſalivent, ou du moins, ſi la ſalivation ſe déclare, eſt-elle très-légère. Si M.... eût connu une pareille méthode, il n'eût ſans doute pas écrit aſſez leſtement, que les frictions entraînent ſouvent après elles une infinité de maux preſqu'auſſi fâcheux que la maladie primitive; que les douleurs de tête, celles des articulations, les tremblemens d'un ou de pluſieurs membres, la chute des dents, quelquefois même la conſomption, ſont des ſuites malheureuſes de l'adminiſtration peu réfléchie de ce remède; qu'un autre inconvénient encore, c'eſt que le malade, après le traitement de la vérole par les frictions mercurielles, reſte foible & languiſſant; que le mercure agiſſant encore long-temps, même après la guériſon, il ne peut ſe livrer ſans riſque à ſes obligations & à ſes emplois, &c. Tel eſt le langage d'un Auteur qui a voulu préconiſer l'uſage du ſublimé corroſif, aux dépens de toutes les autres méthodes. Si on lui eût dit que ce remède eſt un véritable poiſon, & qu'il eſt capable de cauſer les accidens les plus funeſtes, je ne

doute point qu'il n'eût répondu que cela n'arrive pas lorſqu'il eſt adminiſtré par une main habile. Et pourquoi n'a-t-il préſenté au public que l'abus des frictions, & qu'il n'a pas ajouté que cette méthode bien entendue eſt exempte du moindre danger ?

XVIII.

Les modifications différentes que le virus peut recevoir dans le corps, la quantité de remèdes que les malades ont pris infructueuſement, la diſpoſition particulière de leurs organes, de leurs tempéramens, l'alliance du virus vénérien avec un autre virus, la nature du vice local, & le lieu qu'il occupe lorſqu'il eſt inacceſſible aux moyens que l'art pourroit employer pour le guérir, &c. toutes ces circonſtances rendent quelquefois le ſuccès du traitement par les frictions fort lent, ou font échouer cette méthode. Ce n'eſt pas que dans ces cas tout autre remède indiſtinctement réuſſiſſe mieux, car il faut ſouvent en tenter pluſieurs, avant de trouver celui qui eſt le plus analogue à la circonſtance.

XIX.

J'ai ouï dire qu'un Praticien de Montpellier raſſembloit beaucoup d'obſervations, pour ſe mettre en état de décider *a priori*, quelle ſera la méthode, quel ſera le remède particulier qui conviendra à chaque malade, ſuivant ſon tempérament & la nature des ſymptômes de ſa maladie; mais il n'en viendra pas à bout, parce qu'un tel remède qui guérira un tel malade, dans

une telle circonſtance, ne guérira pas un autre malade qui paroîtra être dans le même cas : cette différence de ſuccès tient à des cauſes trop cachées, pour que nous nous flattions de les découvrir.

XX.

Enfin, on connoît beaucoup de remèdes tirés des trois règnes, qui ont plus ou moins de propriétés contre la vérole. Que les Chimiſtes retournent de mille manières ces remèdes, & ceux qu'on pourroit découvrir encore ; que la cupidité & la friponnerie les déguiſent comme il leur plaira, ces remèdes en impoſeront quelquefois par des ſuccès inattendus : mais il n'y a eu juſqu'ici, & il eſt vraiſemblable qu'il n'y aura jamais que la méthode par les frictions qui pourra, avec quelques exceptions, faire une méthode générale, qui ſera la plus douce, la plus sûre, & dont les effets ſeront les plus prompts, lorſqu'elle ſera conduite par un Praticien éclairé.

FIN.

TABLE

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

De la Gonorrhée des Hommes, page 1

L'abus qu'on fait des remèdes mercuriels dans les Gonorrhées récentes, eſt preſque toujours la cauſe des accidens qui leur arrivent, *ibid.*
Obſervations qui prouvent cette propoſition, 2
L'écoulement de la gonorrhée, lorſqu'elle parcourt ſans interruption ſes différens périodes, ſuffit ſeul pour préſerver de la vérole, *ibid.*
Pratique dangereuſe d'un Auteur qui conſeille de donner, dès le commencement de la gonorrhée, la ſolution du ſublimé corroſif, 3
De pareils remèdes ne manquent point d'augmenter les douleurs & l'écoulement, en irritant les parties qui ſont le ſiège de la gonorrhée, ou de ſupprimer l'écoulement par une ſorte de métaſtaſe, que l'irritation de l'eſtomac ou des inteſtins détermine, *ibid.*
Le régime, les bains, le repos & les remèdes doux & calmans, ſuffiſent pour guérir la gonorrhée récente, lorſqu'elle n'eſt compliquée d'aucune autre cauſe, 4
Tel eſt le point de vue que ceux qui aſpireront au prix propoſé par la Société royale de Médecine, doivent avoir, 5
Obſervation ſur un accès d'hémorroïdes, qui ſupprima l'écoulement d'une gonorrhée, 6 & ſuiv.
La gonorrhée ne ſe ſupprime jamais, ou ne tombe point dans les bourſes, pendant que l'inflammation des parties qui en ſont le ſiège exiſte, parce que l'irritation

que ces parties ſouffrent s'oppoſe à la métaſtaſe, en attirant les fluides vers le point irrité, 9
Il y a deux cauſes générales qui peuvent rendre la gonorrhée opiniâtre ; la première eſt le défaut de régime & l'abus des préparations mercurielles, des purgatifs, des aſtringens, &c. & la ſeconde eſt l'affection de la glande proſtate, 11
Dans le premier cas, les remèdes doux & calmans ſuffiſent pour terminer la maladie ; mais dans le ſecond, il faut en venir aux frictions, *ibid.*
Obſervation ſur une gonorrhée bâtarde, dont l'écoulement ſe faiſoit en partie par l'extérieur du gland, & en partie par le canal de l'urètre, 12 & ſuiv.
Raiſon de ce phénomène, 14
Les gonorrhées bâtardes ne ſont pas toujours vénériennes ; elles dépendent quelquefois de l'humeur ſébacée qui s'amaſſe & s'altère entre le gland & le prépuce, ou d'une humeur dartreuſe ou éryſipélateuſe qui ſe fixe dans cette partie, *ibid.*
Autre Obſervation ſur une gonorrhée bâtarde, dont l'écoulement ſe faiſoit auſſi en partie par l'extérieur du gland, & en partie par le canal de l'urètre, 15 & ſuiv.
Il eſt vraiſemblable que cette gonorrhée dépendoit d'une humeur dartreuſe qui s'étoit fixée entre le gland & le prépuce, 17
Réflexions à ce ſujet, *ibid.*
Un cautère établi au bras termina la maladie, & d'autres incommodités qui dépendoient du même principe, *ibid.*

De la Strangurie Vénérienne, 18

Il y a deux cauſes principales de la Strangurie vénérienne ; l'une, qui eſt la conſtriction d'une portion du canal de l'urètre ; & l'autre, le gonflement de la glande proſtate, 19
La Strangurie qui dépend de cette dernière cauſe, a les ſuites les plus fâcheuſes lorſqu'on n'y remédie pas de bonne heure, *ibid.*
Dans ce dernier cas, la nature produit quelquefois ſeule la guériſon de la maladie : Obſervations à ce ſujet, 20 & 21
Autre Obſervation, où le mercure adminiſtré en frictions

à procuré la réſolution du gonflement de la glande proſtate, & a rétabli par ce moyen le cours libre des urines, 22
Les bougies produiſent un effet ſalutaire lorſque la ſtrangurie dépend de la conſtriction d'une portion de l'urètre ; mais elles ſont inutiles lorſque le gonflement de la proſtate eſt la cauſe de la maladie ; & pourquoi, 23
Lorſque l'abcès formé dans la proſtate perce du côté de l'urètre ou de la veſſie, le danger eſt bien moindre que lorſque le pus ſe fait jour d'un autre côté, 25
Abcès gangréneux au périnée, cauſé par le gonflement de la proſtate & la perforation de l'urètre, qui penſa faire périr le malade, *ibid.*
La guériſon de ce malade ne fut parfaite que lorſqu'il eut paſſé par les remèdes, 26
Un abcès à la proſtate qui crève en partie dans la veſſie, & en partie dans le rectum, 27
Il reſta à la cuiſſe du malade un empâtement profond, qui ne ſe diſſipa tout-à-fait qu'après l'adminiſtration des frictions, 28
Abcès à la proſtate, qui fut percé dans la veſſie en ſondant le malade, 29
Les perſonnes de l'art ont ſouvent plus de répugnance pour les opérations chirurgicales que les autres, *ibid.*
Autre Obſervation ſur un abcès gangréneux, dépendant de la même cauſe, qui fit périr le malade, parce qu'il s'obſtina à ne vouloir point paſſer par les remèdes, 31 & ſuiv.

De la Gonorrhée des Femmes. 34

Des cauſes de la difficulté qu'on éprouve à guérir la gonorrhée des femmes, *ibid.*
Une de ces cauſes conſiſte dans le ſiège de la maladie, qui n'eſt point, dans les femmes, ſoumis à l'action des remèdes, ainſi que dans les hommes ; & pourquoi, *ibid.*
Manière particulière de traiter la gonorrhée des femmes, relativement à cette conſidération, 35
Une autre cauſe de la difficulté de guérir la gonorrhée des femmes, eſt la complication des fleurs-blanches ; Obſervation à ce ſujet, *ibid.*
Il n'eſt pas rare de voir des femmes gâtées ne donner du

mal que dans des temps fort éloignés les uns des autres, quoiqu'elles ſe mettent tous les jours dans le cas d'en communiquer, 36
La plupart de ces femmes paroiſſent jouir de la meilleure ſanté, ce que l'on doit attribuer à leur écoulement, qui les met à l'abri de tout accident de la part du virus vénérien, *ibid.*
La maſturbation eſt une cauſe particulière d'écoulement dans les femmes; Obſervation à ce ſujet, 37
Cette cauſe produiſit dans une femme de 18 ans, groſſe d'un mois & demi ou deux mois, un relâchement des ligamens de la matrice & de la membrane interne du vagin, accompagnée d'un écoulement abondant, qui en impoſa à l'Auteur pour une véritable gonorrhée, *ibid.* & ſuiv.
Deux autres Obſervations ſur le même ſujet, 40 & ſuiv.
Signes auxquels on peut reconnoître qu'un écoulement opiniâtre, dans une femme, dépend de cette cauſe, 42
Moyens de guérir ces ſortes d'écoulemens, *ibid.*
Les écoulemens qui arrivent aux petites filles de cinq ou ſix ans, qu'on dit avoir été violées, ſont plutôt l'effet d'un attouchement réitéré, que de la communication du virus vénérien par une jouiſſance réelle, 43

Du Diagnoſtic de la vérole dans les cas douteux, 44

Salivation cauſée par le virus fixé dans les glandes ſalivaires, après la ſuppreſſion d'un écoulement de gonorrhée, occaſionnée par le mercure adminiſtré en frictions, *ibid.* & ſuiv.
Différens exemples de parties atrophiées par le virus vénérien, 46 & ſuiv.
Six ans après la diſparition de chancres, la vérole ſe manifeſta, tout d'un coup, par des attaques d'épilepſie; Obſervation à ce ſujet, 49 & ſuiv.
Autre Obſervation ſur des étourdiſſemens qui ſuccédèrent à des chancres & à des gonorrhées mal traitées, 50
Syncope vénérienne, ſuite d'une gonorrhée mal traitée, qui ſe renouveloit de temps en temps, 51
Les hémorroïdes opiniâtres ſont quelquefois un ſymptôme de vérole, qu'on ne ſoupçonne point dépendre d'une

pareille cauſe ; mais qu'on examine ceux qui en ſont attaqués, & l'on reconnoîtra ſouvent la vérité de cette propoſition ; Obſervation à ce ſujet, 53 & ſuiv.
Un homme qui a la vérole, peut avoir pendant long-temps commerce avec une femme ſans lui communiquer aucun mal ; & pourquoi, 57
Le virus vénérien peut ſubſiſter pendant pluſieurs années dans le corps ſans ſe manifeſter par aucun ſymptôme, & ſans altérer la ſanté, 58
Obſervation ſur une fièvre quarte qui dépendoit d'une cauſe vénérienne, *ibid.* & ſuiv.
Beaucoup de perſonnes languiſſent dans des maladies longues & fâcheuſes, qui recouvreroient leur ſanté ſi on les paſſoit par les remèdes, dont on ne les ſoupçonne pas avoir beſoin, 60

Du Traitement de la Vérole, 61

On court riſque de manquer les malades ſi on ſe preſſe trop de les paſſer par les remèdes lorſqu'ils ont des chancres & des bubons ; Obſervation à ce ſujet, *ibid.* & ſuiv.
Dans la vérole, comme dans toute autre maladie, il faut attendre que le mal, pour le traiter avec ſuccès, ait acquis un certain point de maturité, 64
Il faut encore différer le traitement de la vérole lorſque les ſymptômes de la maladie ont un caractère inflammatoire ; & pourquoi, *ibid.*
Ulcère ſurvenu à la gorge par une métaſtaſe du virus, que le mercure produiſit pendant le traitement, *ibid.* & ſuiv.
La diſparition des chancres ne ſuppoſe pas néceſſairement la guériſon de la vérole qni en doit être la ſuite, 65
L'auteur traite, à peu près dans le même temps, trois malades qui reſſentoient une douleur qui traverſoit la poitrine, 66 & ſuiv.
Circonſtance, dans le traitement de ces maladies, qui prouve que la guériſon de la vérole s'opère par une véritable criſe, 70
Réflexions à ce ſujet, 71 & ſuiv.
Deſcription du traitement par les frictions, dans lequel on évite la ſalivation ſans nuire à la cure, 74 & ſuiv.

Criſe ſubſidiaire que le mercure détermine par les ſelles à la fin du traitement, 77
Parallèle de la marche que la nature tient dans la guériſon de la vérole, avec celle qu'elle ſuit dans celle des autres maladies qui dépendent d'une humeur hétérogène, *ibid.*

Des ſymptômes vénériens qui ſubſiſtent après le traitement le plus régulier, 78

Les poireaux qui ont des racines profondes, & qui naiſſent ſur le gland & dans l'intérieur du prépuce, ſont ceux qui ſont les plus rebelles; trois Obſervations à ce ſujet, *ibid.* & ſuiv.

Les cas où la Vérole réſiſte au mercure, 85

Obſervation ſur une vérole compliquée d'un vice ſcorbutique, *ibid.* & ſuiv.
Réflexions ſur les cauſes qui font dégénérer le virus vénérien de ſon propre caractère, 88
Deux exemples de véroles qui ont réſiſté au mercure par la nature de leurs ſymptômes, 89 & ſuiv.
Succès que le ſirop anti-vénérien, où l'on dit qu'il n'entre point de mercure, a eu dans ces deux cas, 96
Parmi les cauſes qui peuvent rendre la vérole rebelle au mercure, la carie des os ſpongieux eſt la principale, 99

Récapitulation, 100

La doctrine des criſes dans les maladies vénériennes eſt inconteſtable, 101
Une gonorrhée récente ne devroit durer que vingt-cinq jours, ſi les malades s'aſſujettiſſoient à garder la chambre, à obſerver la diète, &c. *ibid.*
Il n'y a à proprement parler que deux cauſes de ſtrangurie vénérienne; la conſtriction d'une portion du canal de l'urètre, & le gonflement de la proſtate, 102
Diſtinction des véritables fleurs-blanches dans les femmes, d'avec l'écoulement qui eſt produit par la maſturbation, 104

Il n'y a preſque point de maladies chroniques qui ne puiſſent dépendre du virus vénérien, 106
En quoi conſiſte le point de maturité qu'on doit attendre pour traiter la vérole avec ſuccès, 107
On ne peut concevoir que par les lois des affinités, la vertu ſpécifique du mercure contre la vérole, 109
Le flux de bouche n'eſt point néceſſaire pour guérir la vérole, *ibid.*
Mauvaiſe foi d'un Auteur qui a voulu préconiſer l'uſage du ſublimé corroſif aux dépens de toute autre méthode, 110
Il n'eſt pas poſſible de juger *a priori* quelle eſt la méthode & l'eſpèce de remède particulier qui convient à chaque individu qui a la vérole, 111
Il réſulte de tout ce qui a été dit, que l'adminiſtration du mercure par les frictions, eſt la méthode la plus générale qui convient dans cette maladie, 112

Fin de la Table Analytique des Matières.

APPROBATION.

J'AI lu les *Nouvelles Observations sur les Maladies Vénériennes*, pour servir de Supplément au Traité des mêmes Maladies, par M. FABRE, de l'Académie Royale de Chirurgie. Ces Observations ne peuvent qu'ajouter à la réputation de l'Auteur; & j'estime qu'elles sont très-dignes d'être imprimées. A Paris, le 10 janvier 1779.

LOUIS, *Censeur royal.*

Le Privilège se trouve à la fin du Traité des Maladies Vénériennes du même Auteur.